

République algérienne démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira – Bejaia



Faculté de Technologie  
Département d'Architecture



**Thème :**

**Habitat participatif comme alternative pour le relogement des habitants des bidonvilles : Projet de relogement des habitants de bidonville Azzibs Melah à Takrietz**

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture  
« Spécialité Architecture »

Préparé par :

**TALA IGHIL MALIKA**

<b>Mr. Merzoug Ferhat</b>	<b>MAA</b>	<b>Département architecture de Bejaia</b>	<b>Président de jury</b>
<b>Dr. Kezzar Med Akli</b>	<b>MCB</b>	<b>Département architecture de Bejaia</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>Mr. Allouache Samir</b>	<b>MAA</b>	<b>Département architecture de Bejaia</b>	<b>Examineur</b>
<b>Mme. Saroui Selma</b>	<b>MCB</b>	<b>Département architecture de Bejaia</b>	<b>Invité</b>

Année Universitaire 2021 - 2022

## Résumé :

Notre travail de recherche consiste à trouver un type d'habitat le plus adapté aux habitants d'un bidonville appelé Azzibs Mellah située à Takreitz, BEJAIA, par l'expérimentation de l'approche participative. Les habitants de ce bidonville ont la particularité de privilégier leurs relations sociales plus que le logement lui-même.

Nous nous sommes intéressés dans ce travail à l'impact de la participation de la citoyenne en amont, de tout projet d'habitat. Notre travail est basé sur une recherche thématique sur ce sujet, une analyse d'exemples et une enquête par questionnaire visant à connaître le contexte socio-spatial de bidonville Azzibs Mellah et les besoins de ces habitants.

**Les mots clé :** habitat, habitants, bidonville, participation citoyenne, Cadre socio-spatial. Bidonville Azzibs Mellah , Takreitz, BEJAIA

## Abstract:

Our research work consists in finding a type of habitat most suitable for the inhabitants of a slum called Azzibs Mellah located in Takreitz BEJAIA, by experimenting with the participatory approach. The inhabitants of this slum have the particularity of favouring their social relations more than housing itself.

In this work, we are interested in the impact of the citizen's involvement upstream of any housing project. Our work is based on a thematic research on this subject, an analysis of examples and a questionnaire survey aimed at knowing the socio-spatial context of Azzibs Mellah city and the needs of these inhabitants.

**Key words:** habitat, inhabitants, slum, citizen participation. Sociospatial framework, slum Azzibs Mellah.

## ملخص

يتمثل عملنا أساساً في البحث عن البيئة الملائمة لطبيعة تفكير ومبادئ سكان الحي القصديري أعزيب ملاح بتقريت بجاية، سكان هذا الحي يعطون أهمية كبيرة لعلاقاتهم الاجتماعية أكثر من مسكنهم. لضمان نجاح عملنا البحثي قمنا بدراسة وتحليل ثلاثة مشاريع ناجحة من حيث مشاركة وتضامن السكان فيما بينهم. كما قمنا بتوزيع أسئلة على السكان لغرض معرفة مدى رغبتهم في إنشاء قرية جديدة لهم وللمعرفة احتياجاتهم السكنية المختلفة.

**الكلمات المفتاحية:** سكن، سكان، حي قصديري، مشاركة المواطنين، الحي القصديري أعزيب ملاح، تقريت، بجاية

# Sommaire

<b>Résumé :</b> .....	i
<b>Abstract:</b> .....	i
<b>ملخص</b> .....	i
<b>Liste des tableaux</b> .....	v
<b>Liste des figures</b> .....	v
<b>Liste des abréviations</b> .....	vii
<b>Remerciements</b> .....	viii
<b>Dédicaces</b> .....	ix
<b>Introduction</b> .....	1
<b>1. Problématique</b> .....	3
<b>2. Les objectives d'étude :</b> .....	4
1. Objectifs de recherche.....	4
<b>3. Méthodologie de travail :</b> .....	4
<b>4. Structure du mémoire :</b> .....	4
<b>Chapitre I: analyse conceptuelle et le cadre théorique</b> .....	6
<b>Introduction</b> .....	7
<b>1. La première section : Définition des concepts</b> .....	8
1.1. L'habitat .....	8
1.2. Habiter.....	8
1.3. L'habitation.....	9
1.4. Le bidonville .....	9
1.5. Participation des citoyennes .....	10
<b>La deuxième section : L'habitat participatif en France</b> .....	10
2.1. Définition et approche .....	10
2.1. Les racines historiques de l'habitat participatif en France .....	11
2.2. Description de l'habitat participatif.....	13
2.3. Les acteurs de l'habitat participatif .....	14

2.4.	Processus d'urbanisme un projet d'habitat participatif .....	15
	Synthèse.....	19
3.1.	Logement social participatif L.S.P .....	19
3.2.	Les coopératives immobilières.....	21
3.3.	Le soutien de l'Etat pour l'acquisition des logements .....	22
	Synthèse.....	23
<b>4.</b>	<b>Quatrième section : La revue de la littérature.....</b>	<b>23</b>
	<b>Conclusion.....</b>	<b>24</b>
	<b>Chapitre II: analyse des exemples.....</b>	<b>25</b>
	<b>Introduction .....</b>	<b>26</b>
<b>1.</b>	<b>Villa el Salvador au Pérou .....</b>	<b>26</b>
1.1.	Présentation et situation .....	26
1.2.	Histoire de la Ville née du désert .....	27
1.3.	Les acteurs de projet.....	28
1.4.	L'organisation socio-spatiale de Villa el Salvador .....	30
1.5.	Synthèse .....	32
<b>2.</b>	<b>Quartier EVA-Lanxmeer.....</b>	<b>32</b>
2.1.	Présentation de quartier.....	32
2.2.	Contexte historique et évolution du projet .....	33
2.3.	Les acteurs de projet.....	33
2.4.	Analyse de la forme urbaine.....	34
2.5.	Synthèse .....	39
<b>3.</b>	<b>Projet de Ksar Tafilalt .....</b>	<b>40</b>
3.1.	Présentation et situation du Ksar Tafilalt .....	40
3.2.	Les acteurs participant dans le processus de réalisation de ksar Tafilalt .....	41
3.3.	Le Processus de la participation des habitants dans la production du ksar Tafilalt	42
3.4.	Réinterprétation des principes traditionnels dans le ksar de Tafilalt .....	43

3.5. Synthèse .....	48
<b>Chapitre III : analyse de cas d'étude, Analyse de site d'intervention, préprogramme, scénario.....</b>	<b>53</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>54</b>
<b>1. La première section : analyse de cas d'étude, le bidonville AZZIBS MELLAH</b>	<b>54</b>
1.1. Les Ath-Waghlis .....	54
1.2. La commune Souk-Oufella .....	55
1.3. Takrietz.....	56
1.4. Bidonville Azzibs Mellah.....	58
2.1. Accessibilité .....	68
2.2. Topographie du site.....	68
2.3. Synthèse .....	69
3. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête par questionnaire .....	69
<b>4. Les scénarios .....</b>	<b>78</b>
4.1. Présentation de premier scénario.....	78
4.2. Présentation de deuxième scénario .....	78
4.3. Tableaux comparatif entre les deux scénarios.....	81
<b>5.1. Le préprogramme du scénario retenu .....</b>	<b>82</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>86</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>89</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1:les différentes commissions municipales Villa el Salvador	29
Tableau 2:Usages du sol à Villa el Salvador au moment de sa création (1971) et lors de la municipalisation	31
Tableau 3:Synthèse de l'analyse des exemples	51
Tableau 4: comparaison entre les deux scénarios	81
Tableau 5:Le préprogramme du scénario retenu	85

## Liste des figures

Figure 1:Cité-jardin de Dourges, première cité-jardin créée en 1905 en France.	12
Figure 2:Plan de la cité des Castors de Pessac.	13
Figure 3:les étapes de réalisation un habitat participatif	16
Figure 4:Processus d'urbanisme participatif	16
Figure 5: Des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est définissent	17
Figure 6:Les participants à une marche exploratoire	17
Figure 7: Tout le monde les mains dans la terre	18
Figure 8: Localisation de Villa El Salvador, Lima	27
Figure 9:l'exode rural des habitants de Pérou	27
Figure 10:la création de CUAVES	28
Figure 11:schéma d'urbanisation de villa el Salvador	30
Figure 12:situation par rapport à la ville	Figure 13:vue aérienne du quartier
	33
Figure 14:participation citoyenne	34
Figure 15:atelier de travail participatif pour la conception du futur quartier	34
Figure 17:des vues sur les espaces verts de quartier	35
Figure 18: Perméabilité du quartier-EVA-Lanxmeer	35
Figure 19:Connectivité des trames orthogonales	36

Figure 20:Trames et accessibilité	36		
Figure 21:Usages du bâti-EVA-Lanxmeer	38		
Figure 22:architecture de la ville lanxemer	39		
Figure 23: situation de ksar Tafilelt	40		
Figure 24: Un ménage pour enfants à partir de ferraille	Figure 25:		
Aire de jeu à Tafilelt	42		
Figure 26: Le ksar de Tafilelt et son organisation compacte	44		
Figure 27: les vents dominant de ksar Tafilelt	45		
Figure 28: Plan d'une maison traditionnelle	46		
Figure 29: plan d'une maison de ksar Tafilalet RDC	47		
Figure 30: plan d'étage d'une maison de ksar Tafilelt	47		
Figure 30: communauté de ATH WAGHLIS	55		
Figure 31: situation de la commune de souk Oufella	56		
Figure 32:Situation de village Takreitz	57		
Figure 33: cadre bâtis de takreitz source : auteur	58		
Figure 34: situation de bidonville ,	59		
Figure 35: l'accès principal au bidonville	60		
Figure 36:l'accès qui mène vers le chemin de fer	60		
Figure 37:l'accessibilité de AZZIBS MELLAH	60		
Figure 38: Des images représentent l'état dégradé des voies	61		
Figure 39: une coupe topographique de bidonville Azzibs Mellah	61		
Figures 41: inondations dans le bidon ville Azzibs Mellah	62		
Figure 40: le chemin de fer	62		
Figure 42: câble électriques non protégés	62		
Figure 43: carte de douar Azzibs Mellah	64		
Figure 44:la présence de carrelage	65		
Figure 45: plan d'une habitation de bidonville	66		
Figure 46:cuisine	WC	salle de bain	66
Figure 47: la distance entre l'ancien et le nouveau site	67		
Figure 48: accessibilité au site d'intervention	68		
Figure 49: une coupe topographique de site d'intervention,	69		
Figure 50: un cercle en portion représentant le sexe des répondants	70		
Figure 51: un cercle en portion représentant les catégorie	70		
Figure 52:un graphe représentant le niveau d'étude des répondants	71		
Figure 53: un cercle en portion représentant la situation professionnelle des répondants	71		

Figure 54: un cercle en portion représentant la durée d'habitation dans le site Azzibs Mellah	72
Figure 55: un cercle de portion représentant la raison pour laquelle ils ont choisi Azzibs Mellah	73
Figure 56:l'opinion des habitants vis-à-vis de la proposition de relogement	74
Figure 57: un cercle de portion présentant les résultats de la question sur l'idée de la participation	75
Figure 58: un graphe présentant les espaces souhaité par les habitants dans leur futur logement	76
Figure 59: un graphe représentant les espaces en commun souhaités par les habitants	76
Figure 60: un graphe représentant les visions des habitants concernant l'exploitation de l'ancien site	77
Figure 61:un schéma représentant le premier scénario	79
Figure 62: un schéma représentant le deuxième scénario	80

## Liste des abréviations

**DLEP** : direction du logement et des équipements publics

**Lsp** : logement social participatif

**HBM** : Habitation à Bon Marché

**HLM** : Habitation à Loyer Modéré

**ALUR** : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**ENACE** :Empresa Nacional de Edificaciones

**ONG** : organisation non gouvernementaux

## **Remerciements**

*Merci à notre bon DIEU, notre guide, notre force, notre bonheur et la raison*

*De notre existante. C'est lui qui nous a fait comprendre le but de cette vie, et*

*Qui nous a donné le pouvoir d'aimer les gens et d'apprécier les choses.*

*Merci à notre très cher encadreur Mr Kezzar Med Akli, pour tout le*

*Temps qu'il nous a consacré, et tout l'intérêt qu'il nous a accordé, pour*

*Tous les conseils qu'il nous a donné, et les remarques qu'il nous a fait.*

*Il était toujours présent et prêt à nous aider. Les mots ne sont pas*

*Suffisants pour vous remercier.*

### **Merci**

*Je remercie très vivement, toute les habitants de bidonville Azzibs Mellah*

*Qui m'ont accueilli dans leurs douars.*

*C'est avec un plaisir particulier que nous remercions tous les enseignants du*

*Département d'Architecture pour tout l'intérêt qu'ils nous ont accordé.*

*Nous tenons à remercier Mr Merzoug et Mr Allouache et Mme Attar*

*A pour*

*L'honneur qu'il nous fait jury notre travail.*

*Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes ayant contribué,*

*De près ou de loin, à la réalisation de ce travail.*

### **Merci**

## ***Dédicaces***

*A mes chers parents,*

*A qui je dois ce que je suis,*

*Qu'ils trouvent dans ce site, le fruit de leurs sacrifices consentis pour mon  
Education, et l'expression de mon amour et de ma gratitude pour la bienveillance*

*Avec la quelle ils m'ont toujours entouré.*

*Que Dieu leur préserve longue vie et bonne santé.*

*A mon marie et ma petite princesse AYA*

*A toute ma famille,*

*A ma belle famille*

*A tous mes collègue*

## Introduction

En urbanisme, la précarité d'un quartier est définie comme un quartier défavorisé sous deux aspects distincts :

- soit, en raison de l'absence ou de l'insuffisance des équipements sociaux de base, notamment établissement primaire et/ou secondaire, centre de santé, eau potable, électricité, lotissement et/ou assainissement, voies de desserte, etc.

- soit, en raison de la pauvreté des personnes qui y vit, de l'inaccessibilité aux services sociaux de base, des logements construits avec des matériaux recyclés, des matériaux de type végétal ou de la terre avec des cadres en bois. (retours d'expériences et recommandations stratégiques, 2014, p. 6)

Ce type de quartier se caractérise par des constructions installées dans le désordre, dans une grande anarchie visuelle, sur des terrains non urbanisés. En bref, un quartier dont le cadre de vie est mauvais et qui est sous-équipé en infrastructures socio communautaires. (Chaboche, Avril 2014, p. 6)

Les quartiers précaires sont d'une grande variété, il est donc nécessaire de bâtir une typologie pour permettre de mieux comprendre et de mieux adapter les opérations à leurs spécificités. A vocation fonctionnelle, la typologie présentée ici s'appuie sur celle qui a été élaborée par le GRET et ONU-Habitat et caractérise les quartiers par le travers de plusieurs critères (statut foncier, typologie des bâtiments relation au centre, profils socio-économiques des habitants, etc.). (Chaboche, Avril 2014, p. 7)

Les bidonvilles, sont des quartiers en dégradation qui regroupent les caractéristiques les plus critiques des quartiers en déclin et qui cumulent généralement les trois formes d'exclusion sociale, urbaine et foncière : construction en matériaux de récupération, absence voire manque d'infrastructures et de services, forte pauvreté des habitants, terrains insécurisés, fragilité du lieu (zones à risques, intersections urbaines inadaptées à l'habitat voire " déconnectées " de la ville du fait de leur isolement et de leur distance). Dans les pays en développement, toutes les grandes métropoles et de plus en plus de villes moyennes génèrent des bidonvilles, dont les noms varient d'un contexte à l'autre. (Chaboche, Avril 2014, p. 7)

Les quartiers informels en voie de consolidation Il s'agit de quartiers originellement informels qui se sont consolidés progressivement (réseau routier, équipements, bâtiments sur des terrains publics ou privés. Ce qui distingue avant tout ce type de quartier, c'est le brassage des situations : des constructions permanentes cohabitent avec des abris de fortune pour les arrivants. Par ailleurs, il n'est pas rare d'y voir une ou quelques rues commerciales. (Chaboche, Avril 2014, p. 7).

Quartiers aménagés en permanence sans l'intervention des pouvoirs publics, généralement situés à la périphérie des villes, ces quartiers sont visuellement similaires à la ville formelle. Les occupations de terrains sont parfois fondées sur une base légale, souvent en droit traditionnel. La genèse de ces quartiers est relativement similaire en fonction des pays : des promoteurs privés lotissent sans autorisation des terrains sur lesquels des maisons ou des petits immeubles sont ensuite auto-construits. (Chaboche, Avril 2014, p. 8).

Les quartiers anciens et dégradés de la ville formelle La dégradation, le manque de maintenance ou des utilisations peu compatibles avec la destination initiale des bâtiments peuvent transformer des pans entiers de la ville formelle en quartiers précaires. Cependant, leurs habitants bénéficient de la proximité du centre urbain. Ce type de quartier défavorisé est souvent ignoré dans les typologies car il ne correspond pas à l'idée reçue selon laquelle tous les quartiers défavorisés sont informels. (Chaboche, Avril 2014, p. 8).

La question de la réduction ou de son amélioration dans les quartiers précaires se pose dans pratiquement toutes les villes, même si les réalités sur le terrain sont multiples et variées. S'il n'y a pas de consensus global sur la meilleure façon d'intervenir dans les quartiers précaires, on peut distinguer deux grandes options : soit on diminue le quartier (déplacement), soit on le préserve en essayant de perfectionner l'existant (maintien sur place). Ces deux solutions se déclinent selon des modes opératoires différents : dans le premier cas, l'expulsion peut être accompagnée ou non de démarches de relogement ; dans le second cas, le maintien sur place peut viser une simple réhabilitation ou une restructuration plus profonde.

Notre cas d'étude bidonville AZZIBS MELLAH, située à TAKREITZ dans la commune de SOUK OUFFELA la wilaya de BEJAIA dans un site appelé "مثلت الموت" selon les habitants de douar, c'est un site inhabitable, inondable donc la meilleure façon d'intervenir dans ce quartier précaire est le relogement à un nouveau site habitable.

## 1. Problématique

Les bidonvilles sont certainement le plus grand problème de logement dans le monde. Ces quartiers sont généralement surpeuplés et ne disposent pas des services de base des municipalités (eau, assainissement, etc.). Les habitants des bidonvilles sont obligés d'obtenir des terrains de manière illégale ou informelle, où ils construisent des logements pour leurs familles avec des droits d'occupation incertains ou inexistants. De nombreux bidonvilles ne sont pas desservis et leur existence n'est pas reconnue. Cette situation peut durer très longtemps, plus de vingt ans dans certaines villes. (Cites Alliance, 2022, p. 1)

Lutter contre l'habitat précaire est un travail de fond. En Algérie, depuis une dizaine d'années, les autorités se sont lancées dans une vraie Croisade pour le faire disparaître. Hauts lieux de revendication concentrant criminalité, chômage et mal-être, les "bidonvilles" sont en effet devenus un enjeu politique de première importance. Le phénomène de bidonville a éclaté dans les années 1970, grâce à l'exode rural massif et à l'urbanisation sauvage. Les villageois ont également abandonné leurs terres durant les années noires pour échapper à l'insécurité. (Slimani, 2011).

Dans la wilaya de Bejaïa, le programme de résorption de l'habitat dit précaire avance timidement, freiné dans sa mise en œuvre par de nombreuses contraintes, dont la plus courante est le manque de foncier dans les communes visées, selon la direction du logement et des équipements publics (DLEP). Ces habitations faites de brique et de broc ont été recensées dans 26 communes sur les 52 que compte la wilaya, et situées pour beaucoup d'entre elles dans des zones peu recommandables, notamment à proximité de la voie ferrée ou des berges des oueds. Il n'en demeure pas moins que de toutes les villes de la wilaya, Bejaïa, Akbou et Ifri-Ouzellaguène sont celles qui souffrent le plus, a indiqué la DLEP, notant toutefois qu'en l'absence de nouvelles enquêtes, les informations sur la progression ou la régression de l'habitat précaire restent inconnues. (habitat précaire et vieux bâti à Béjaïa, un recasement coûte que coûte, 2012)

Dans ce mémoire nous avons choisi d'aborder l'habitat participatif, comme solution de résorption de l'habitat précaire, L'habitat participatif est défini comme l'habitat le plus dense et se trouve en zone urbaine, se développe en hauteur. Les espaces collectifs sont partagés par tous les habitants, l'individualisation des espaces commence à partir de l'unité habitation.

Ksar Tafilelt est un fort exemple en matière de la participation citoyenne ils ont fait des habitations participatives grâce à la participation et la volonté des habitants.

Notre cas d'étude est les bidonvilles AAZIBS MELLAH situé à TAKREIRTZ, commune SOUK OUFFELA, la wilaya de Bejaia, ce bidonville existe depuis 1954.

Afin de mener notre travail de manière méthodique nous avons formulé la question de recherche suivante :

**Est-ce-que l'habitat participatif est la bonne solution pour reloger les habitants de bidon ville AZZIBS MELLAH ?**

## **2. Les objectives d'étude :**

### **1. Objectifs de recherche**

- Connaître des politiques de résorption de l'habitat précaire en Algérie.
- Connaître le processus de conception d'un habitat participatif.
- Connaître la différence entre les types de l'habitat participatif en Algérie (LSP et l'habitat coopératif) et l'habitat participatif à travers le monde.

## **3. Méthodologie de travail :**

Afin de répondre la question de recherche, nous avons adopté une démarche à plusieurs techniques qui me permet de mettre les points sur les réalités physiques et sociales des habitants des bidonvilles afin de pouvoir proposer un modèle d'habitat adéquat.

Sur le plan théorique, c'est le travail de collecte des informations à partir des analyses exécutées sur plusieurs types de documents (dictionnaires, livres, articles, mémoires...etc.).

Sur le plan pratique nous avons eu des rencontres informelles avec les habitants du bidonville étudié et nous avons élaboré un questionnaire afin de collecter leurs déclarations en relation avec nous objectifs de travaux. Nous avons aussi effectué des interviews informelles avec les responsables des secteurs concernés qui portent sur des données qualitatives. En plus des techniques de recherche citées ci-dessus nous avons aussi utilisé l'observation qui a été soldée par des reportages photographiques sur le cadre bâti du bidonville étudié.

## **4. Structure du mémoire :**

Le mémoire sera structuré de la manière suivante :

Le chapitre **introductif** abordera des points importants qui servent de fil conducteur pour la présente recherche à savoir la formulation de la problématique et la détermination des objectifs qui vont tracer les lignes directrices de la recherche.

**Dans le premier chapitre** nous allons élaborer l'analyse conceptuelle la définition des concepts tels que : l'habitat participatif comme concept, l'évolution de ce dernier avec détermination des facteurs qui l'influencent, élaborer le concept de l'habitat participatif en Algérie, définir la différence entre logement social participatif (LSP) et le logement coopératif. Et par la suite nous avons effectué une brève revue de la littérature qui a été soldée par un positionnement épistémologique.

**Dans le deuxième chapitre**, afin de s'imprégner des exemples réussis en matière de participation citoyenne nous avons dressé l'analyse de quatre exemples concrets à savoir les cas de villa el Salvador, Terra Arte, quartier EVA-Lanxmeer et le Ksar de Tafilelt.

**Le troisième chapitre** : dans ce chapitre nous avons présenté notre cas d'étude, puis nous avons présenté l'analyse de notre site d'intervention proposé. Par la suite nous allons présenter les scénarios d'intervention et le près-programme de notre projet de fin d'étude.

**Chapitre I : analyse conceptuelle et le cadre théorique.**

## Introduction

Souvent oubliés dans la réalisation des projets dans une ville, les citoyens n'en constituent pas moins des intervenants importants dans la détermination de leurs enjeux. A ce sujet, la participation des habitants peut favoriser la réussite des projets à différentes échelles dans la ville par leur capacité à fournir des connaissances complémentaires aux autres acteurs (élus et professionnels) qui participent à la gestion de la ville. La question de la participation citoyenne est un domaine relativement large qui concerne tous les secteurs liés à la planification des villes et qui ne peut pas être traité dans tous les domaines. Dans ce chapitre, nous nous limiterons aux seuls éléments liés au concept de l'habitat et celui de la participation de la population à la réalisation de l'habitat. Il nous paraît donc primordial de dégager quelques points, qui seront présentés dans les trois sections suivantes :

Au sein de la première section nous allons définir certains concepts relatifs à notre thématique et notamment l'habitat, la vie, le logement, le bidonville nous le définirons puisque notre projet a trait au relogement des habitants des bidonvilles et pour finir le dernier concept sera la participation citoyenne.

Dans la seconde section nous la consacrerons à l'habitat participatif, nous donnerons une définition de cette démarche, ensuite nous parlerons brièvement de l'histoire de cette démarche, dans cette section nous prendrons connaissance du déroulement d'un projet d'habitat participatif et connaîtrons les acteurs participants ainsi que le rôle de chacun.

Enfin la troisième section nous approcherons la politique de l'habitat en Algérie, dans le cadre de notre mémoire nous parlerons de l'habitat social participatif (LSP) et de l'habitat coopératif.

Nous avons également une quatrième section qui sera intitulée la Revue de la littérature, qui présentera certaines références qui nous ont été utiles au cours de notre recherche.

## **1. La première section : Définition des concepts**

Avant de traiter les aspects théoriques du thème, il est nécessaire de clarifier quelques concepts clés de notre thème. Cette section a pour objectif de présenter les points qui devront être traités dans le mémoire pour que le lecteur puisse saisir le contenu des prochains chapitres et pour qu'il puisse comprendre la logique du mémoire. Nous présentons donc les définitions et les généralités de chaque notion afin de fournir des précisions pouvant orienter notre approche de recherche, à savoir : l'habitat, l'habiter, l'habitation, le bidonville et la participation citoyenne.

### **1.1.L'habitat**

L'habitat est un concept qui demeure étroitement lié à la notion de maîtrise de l'espace ; par toutes les composantes formelles, esthétiques et fonctionnelles, c'est toute la zone fréquentée par l'homme et où se prolongent ses diverses actions. Ainsi, vivre ; être, c'est posséder une identité, c'est admettre son adhésion à un milieu, à une société, ce n'est pas seulement un abri, un foyer ou une maison, mais un tout socialement aménagé qui vise à répondre à ses besoins physiologiques, psychologiques et affectifs ; il le préserve des intempéries et des éléments étrangers, il assure son épanouissement vital. Mais il comprend aussi toutes les dimensions de la vie publique, de la vie communautaire et de la vie privée. Elle inclut aussi les équipements, les lieux de travail, de loisirs et de culture. Elle est l'articulation des lieux privés, collectifs, semi-collectifs et de la vie urbaine. On peut donc considérer qu'il constitue l'ensemble de l'environnement spatial, culturel, économique, paysager, symbolique qui relie l'individu, la famille, les groupes et la société de tous les temps, et qu'il a toujours été le reflet de celle-ci. (Benmatti & Abdullah, 1982, p. 275)

### **1.2.Habiter**

Selon Norberg Schulz, « l'action d'habiter consiste à connaître l'appartenance à un lieu donné. C'est le rapport significatif qui s'est établi entre l'aspect corporel et spatial. D'une autre façon c'est un acte d'identification. » (Tixier, 2008, p. 235)

Habiter c'est donc vivre dans l'espace en créant une relation entre celui-ci et l'homme

Habiter, ce n'est pas seulement séjourner mais, pour vivre, c'est, essentiellement, la mise en relation des individus avec le monde. Habiter, c'est s'approprier un lieu de travail, c'est animer un espace public, c'est maintenir des relations affectivement très fortes, même si elles sont peu

visibles ou mutiques, avec un lieu. On peut parler d'habiter par habitude, donc, et non d'habiter sans routine, en quelque sorte. (Hoyaux, 2002)

Le terme habituer a toujours signifié s'habiller, comme le laisse entendre son étroite étymologie latine, mais habituer signifie aussi « avoir telle ou telle manière d'être », et celle-ci repose en grande partie sur les vêtements... De plus, en français, le terme "habiter" deviendra synonyme de « tenue », dans le sens de « tenir sa place », son rang. Derrière habitué se cache le terme habitus, qui provient du latin classique et qui signifie façon d'être (Zazou, 2017, p. 10).

Le verbe habiter est empreint au latin habitare, qui signifie " avoir souvent ", ce verbe veut aussi dire " rester ". En effet, l'action de "demeurer" est équivalente à celle de "rester" ou " demeurer " (Zazou, 2017, p. 10).

### **1.3.L'habitation**

L'habitation est un lieu d'accueil, d'hébergement et de protection des personnes, c'est également un lieu organisé pour permettre d'y vivre.

Tout habitat humain est composé de l'interaction entre l'environnement écologique, les relations interpersonnelles, les moyens techniques, le système de symboles, et sa signification symbolique et sa valeur culturelle, la fonction de l'habitat est comme un signe d'identité de groupe. (TERMIUM Plus, 2022)

### **1.4.Le bidonville**

Afin de définir le terme "bidonville", il est indispensable de remonter à ses origines. Le terme est apparu au Maghreb dans les quartiers portuaires de Casablanca. Le retour aux sources nous éclaire. Dans les années 1930, Bidonville, mais aussi Gadoue ville sont des lieux-dits au Maroc, plus précisément à Casablanca. Un quartier fait essentiellement de tôles et de baraques était ainsi appelé, avant de devenir un mot générique, plutôt dévalorisant, pour décrire des quartiers miséreux et malsains. Ce mot sonne d'emblée comme une marque et une appellation de dépravation, de mauvaise gestion et de mauvaise renommée. Comme le bidonville de Casablanca, la Favela était un nom propre à Rio avant de se répandre dans de nombreuses autres localités. (Damon, 2019, p. 23)

Le mot "bidonville", tel qu'il est utilisé par les experts de l'ONU-Habitat, décrit un "foyer de bidonville" comme un lieu où les habitants souffrent d'une ou plusieurs « manques ». Ce sont ces conditions de vie qui sont prises en compte pour apprécier l'état d'un foyer, quelle que soit la désignation locale, souvent coutumière, de son habitat. (Damon, 2019, p. 24)

Les spécialistes français de l'université et de l'AFD sont assez réticents au sujet du terme "bidonville" et lui préfèrent celui de "quartier précaire". L'AFD propose une classification qui croise différents critères : le statut foncier, les types de constructions, la relation au centre et les profils socio-économiques des habitants. Il s'agit alors d'une typologie des quartiers précaires, le bidonville étant le plus dégradé de ces types. (Damon, 2019, p. 25)

### 1.5.Participation des citoyennes

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a défini cette notion comme suit : Exercer activement la citoyenneté par des engagements individuels et collectifs, viser à son environnement. Dans les projets d'urbanisme, participer à la citoyenneté fait généralement partie d'un accord formel, mis en œuvre par les décideurs politiques ou d'autres parties prenantes. Ces mécanismes doivent garantir que les conclusions les suggestions faites par les citoyens affecteront des décisions réelles. ((Ceum), 2015, p. 52)

## La deuxième section : L'habitat participatif en France

Nous consacrerons une seconde partie à nos constats sur l'habitat participatif en France parce que c'est son origine. Il s'agira de déterminer la définition d'un habitat participatif, car les termes les plus récents et innovants pour de nombreux descripteurs existent en réponse au mouvement où cette définition se croise. Il s'agira aussi de faire de l'histoire pour comprendre les fondements de ce mouvement. Enfin, nous identifierons les acteurs de l'habitat participatif en fonction du domaine de compétence dans lequel ils interviennent.

### 2.1.Définition et approche

Le terme d'habitat participatif porte plusieurs noms : "habitat groupé", "habitat autogéré", "autopromotion" ou encore "coopérative d'habitants ». Ces expressions se réfèrent à des définitions un peu différentes dans le mode de construction ou de gestion de l'habitat, mais le but final reste commun : favoriser un mode d'habiter différent, individualisé, différencié de la promotion classique. Ainsi, plusieurs définitions ont vu le jour. **Bruno Parasote** définit l'habitat participatif comme étant le terme global qui désigne "*tous les mouvements de projets impliquant les citoyens dans leur élaboration*". Cependant, depuis 2014, le cadre institutionnel donné par la loi ALUR définit officiellement l'habitat participatif et lui offre un cadre de référence. (Brun, 2016, p. 10)

La définition de l'habitat participatif met donc en cause la notion de propriété individuelle. Il consiste à impliquer un groupe d'habitants au centre du processus de conception, de

réalisation et de gestion de leur logement dans le but de réaliser un cadre de vie mutualisé entre espaces privés et espaces communs. (Brun, 2016, p. 10)

### **2.1. Les racines historiques de l'habitat participatif en France**

L'habitat participatif est très souvent présenté comme un nouveau concept innovant dont les initiatives actuelles peuvent être considérées comme des projets novateurs. Il est néanmoins l'héritier d'un vieux mouvement construit tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.

Trois points de repère ont marqué le courant de l'habitat coopératif et participatif en France :

- Les coopératives d'Habitation à Bon Marché (HBM) dans les années 1890.
- Le programme des Castors avec l'auto-construction dans la période de l'entre-deux-guerres.
- Le MHGA (Mouvement pour l'habitat groupé autogéré) à partir des années 1970. (Brun, 2016, p. 11)

#### **2.1.1. Les coopératives d'Habitation à Bon Marché (HBM) dans les années 1890.**

Les coopératives d'habitation sont nées du mouvement syndical du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'est déroulé sous le régime de Napoléon III. L'objectif principal de la coopérative Habitation à Bon Marché est d'offrir aux familles les plus ordinaires, notamment les travailleurs, la possibilité d'acquérir une propriété. Cependant, sur une longue période, ces coopératives ne présenteront qu'une simple valeur « d'affiliation ». Il faut ensuite attendre 1889, date à laquelle le phénomène prend de l'ampleur sous la pression de Jules Siegfried, qui crée la Société française des Habitations à Bon Marché. En 1894, le Congrès vote la loi « Habitations à Bon Marché » qui ouvre la voie aux sociétés coopératives d'habitation.

En 1908, est créée la Fédération Nationale des Coopératives d'Habitation, première association d'organismes HLM en France. La coopérative HBM est à l'origine de la création de la première cité jardin de la région parisienne avec la coopérative Draveil en 1911, qui deviendra "Paris-Jardin". (Brun, 2016, p. 11)



Figure 1: Cité-jardin de Dourges, première cité-jardin créée en 1905 en France.

Source : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01396930/document>

### **2.1.2. Le programme des Castors avec l'auto-construction dans la période de l'entre-deux-guerres.**

Le phénomène d'auto-construction débute durant l'entre-deux-guerres, lors des urgences liées à la grande crise du logement de 1939-1945. Le Mouvement Castor l'a fait en créant un groupe de familles à faible revenu qui n'offrent pas de logement décent, à la seule condition qu'elles puissent investir dans la construction du leur, grâce à une organisation du travail partagée et à la mise en commun des ressources. Ces auto-constructeurs sont appelés « castors ». Les Castors voulaient remédier à la paresse de l'État en offrant une solution rapide et efficace au problème du logement en France par la mise en place d'une participation au travail. Cet apport de temps de travail sur le terrain représente un nouveau moyen pour accéder à la propriété et ainsi compenser la modicité de leurs ressources. (Brun, 2016, p. 13)



### La cité des Castors de Pessac

32 de mois de travaux, de 1949 à 1951 qui ont conduit à la création de :

- 150 logements,
- de commerces,
- deux salles de réunion,
- d'un atelier,
- d'un garage
- un château d'eau,

Figure 2: Plan de la cité des Castors de Pessac.

Source : Plan disponible sur : <http://www.cites-castors.com/>

### 2.1.3. Le MHGA (Mouvement pour l'habitat groupé autogéré) à partir des années 1970.

Au début des années 1970, on a vu naître de nombreuses expérimentations regroupées autour du mouvement de l'habitat autogéré. À l'heure actuelle, il existe environ 300 projets HDB. Les porteurs de ces projets ont été critiqués pour les méthodes de construction de l'époque qui ne répondaient pas aux exigences des occupants et, plus généralement, du système de production de logements. C'est dans ce cadre que ces collectifs espèrent mener une démarche commune : envisager un habitat convivial et maîtrisé ; délimiter des abris en fonction de leurs besoins et de leurs capacités économiques ; définir des équipements et des espaces publics pouvant accueillir une action commune. La plupart de ces groupes intègrent des objectifs écologiques et bioclimatiques dans leur démarche. (Brun, 2016, p. 14)

### 2.2. Description de l'habitat participatif

C'est une habitation conçue par ses occupants et pour ses occupants, le concept de « cohabitation » comprend bien l'identification d'un schéma de développement immobilier dans une phase amont favorisant l'interaction humaine au cœur de l'ensemble ; chaque aspect de

l'aménagement physique du lieu est collectif et tourné vers l'avenir. Le groupement de futurs occupants est le porteur du projet pour les trois étapes immobilières : la création, la concrétisation et le développement d'un logement commun ou d'un groupe de logement (éco-quartier ou éco-village dans certains cas). La copropriété comprend des parties privées et des parties communes. Très généralement, la partie privée comprend le lieu de vie " privée ", intime de la cellule familiale, Les parties communes sont destinées aux activités communes à de nombreuses familles et aux rencontres informelles. Ces dernières parties peuvent également accueillir des zones de services (buanderie, salle de loisirs, chambres d'hôtes, atelier, garage, espace de coworking ou de télétravail, prêt ou location de vélos ou de voitures partagés, etc...). Un smart gri et des équipements permettant une plus ou moins forte indépendance énergétiques sont parfois associés au projet. (Djaafar & Choukari, 2017, p. 13)

### **2.3. Les acteurs de l'habitat participatif**

#### **2.3.1. Les habitants : acteurs principaux du projet**

D'après (Brun, 2016, p. 15), les habitants restent les indispensables acteurs du projet, ce sont la plupart du temps eux qui sont à l'origine des projets d'habitat participatifs. Le groupe d'habitants est au cœur du projet, il représente la maîtrise d'ouvrage du projet (même si des collaborations sont possibles avec les bailleurs sociaux et les promoteurs-constructeurs) et, à la fin du projet, ce sont les usagers. L'objet même des projets d'habitat participatif est de les replacer collectivement au centre du projet. Le groupe d'habitants est en charge des étapes de la réalisation de son projet, de la formation du groupe à la phase de conception et de réalisation de son projet.

#### **2.3.2. Les architectes**

Pour la plupart des groupes d'habitants, l'architecte a été un acteur clé dans la conception du projet. Le travail de l'architecte est différent car il noue avec le collectif d'habitants un partenariat auquel il n'est pas particulièrement préparé. Ensuite, il doit rallier tous les habitants autour de son projet. De plus, son caractère innovant a conduit les architectes à proposer un nouveau concept d'habitat qui associe espace public et logement, parfois individuel. Ce type de projet demande un plus grand engagement de l'architecte. (Brun, 2016, p. 16)

#### **2.3.3. Les collectivités territoriales**

Les collectivités peuvent jouer un rôle dans les projets d'habitation participatifs. Ils ont mis en place des outils pour faciliter l'émergence de ces projets. Certaines d'entre elles sont intégrées

dans des réseaux nationaux afin de partager des retours d'expérience sur des projets d'habitat participatif déjà mis en place dans les villes. L'objectif du réseau est de constituer une force de lobbying auprès des pouvoirs publics nationaux pour favoriser le développement de l'habitat participatif. (Brun, 2016, p. 16)

### **2.3.4. Les associations**

L'association a pour mission principale d'accompagner les collectifs d'habitants dans la définition de leurs projets, de favoriser les relations entre les habitants et les différents acteurs professionnels et de faire avancer le mouvement de l'habitat participatif. (Brun, 2016, p. 17)

### **2.3.5. Les autres acteurs : notaires, professionnels de la construction, comptables...**

Pour réaliser un projet d'habitat participatif plusieurs acteurs complémentaire participe dans la réalisation de ce projet, à titre d'exemple ; un notaire peut intervenir dans le montage juridique d'un projet pour déterminer le statut juridique à créer. Des experts-comptables peuvent également être mandatés par des porteurs de projets n'ayant pas les compétences suffisamment pointues dans le domaine pour sécuriser les comptes des cabinets d'avocats sélectionnés. Les projets d'habitat participatif regroupent une diversité d'acteurs où l'habitant occupe une place centrale. Les acteurs " secondaires " aident et renforcent son action. Ils contribuent ainsi à cette démarche collective en apportant leurs compétences techniques au groupe d'habitants.

L'habitant est le maître d'œuvre des projets d'habitat participatif, il participe à toutes les phases du projet et reste le décideur définitif. (Brun, 2016, p. 18)

## **2.4.Processus d'urbanisme un projet d'habitat participatif**

L'engagement civique est un processus qui présente une gamme de relations entre les professionnels et les résidents. Pour atteindre ses objectifs, elle s'inscrit dans une démarche qui met l'accent sur la participation des citoyens à différents niveaux dans les projets de développement urbain, elle s'efforce donc de favoriser l'échange et le développement d'idées et de connaissances, ainsi que la recherche de solutions créatives, etc. Les figures suivantes présentes le processus de réalisation un projet d'habitat participatif (voir la figure 3) et le processus d'aménagement de ce projet (voir figure la 4).



Figure 3: Processus d'urbanisme participatif

Source : ((Ceum), 2015, p. 17)

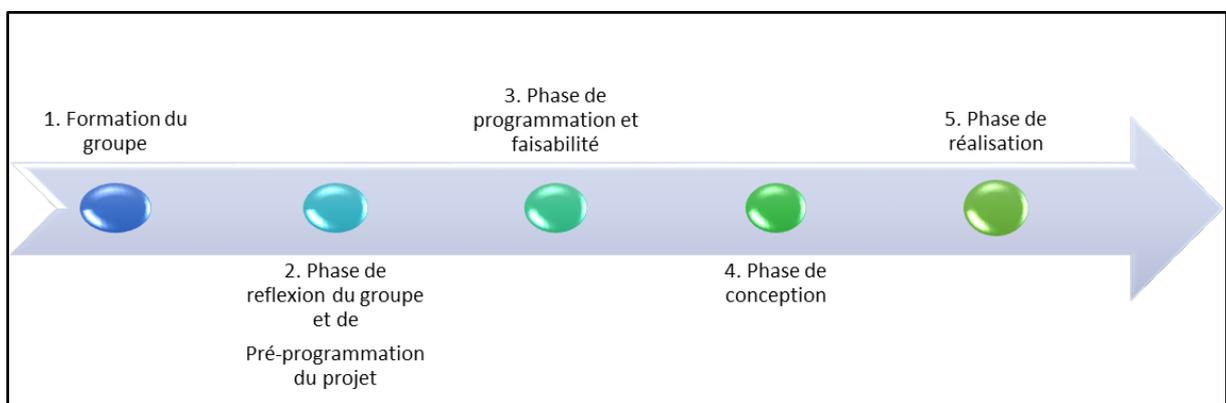


Figure 4: les étapes de réalisation un habitat participatif

Source : auteur 10/04/2022

### 2.4.1. Démarrer

Pour mener à bien un projet d'urbanisme participatif, il est important d'identifier les acteurs locaux impliqués et construire un partenariat avec eux. Faire venir des leaders communautaires facilite la connexion avec les autres acteurs environnementaux. Il est très utile d'avoir des personnes qui ont le pouvoir de prendre des décisions sur les transformations physiques (par exemple, élus municipaux, gestionnaires de logements).

L'expérience démontre la pertinence de la formalisation des partenariats avec ces participants, établir le cadre opérationnel du projet en créant un comité de travail. Le cadre devrait promouvoir la communication ouverte entre toutes les forces concernées. ((Ceum), 2015, p. 19)



Figure 5: Des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est définissent

Source : ((Ceum), 2015, p. 22)

### 2.4.2. Comprendre les enjeux

Maintenant que le projet est lancé, le moment est venu pour faire un diagnostic du secteur d'intervention. Il vise à mettre en évidence et à soulever les problèmes majeurs et guidera la découverte de solutions à développer. A ce stade, la contribution des citoyens, des groupes de la société civile et professionnelles à la mise en page permet de recueillir des informations et de construire des portraits fiables. ((Ceum), 2015, p. 24)



Figure 6: Les participants à une marche exploratoire

Source : ((Ceum), 2015, p. 27)

### 2.4.3. Explorer les solutions

Sur la base des conclusions de la phase diagnostique commencent les étapes d'exploration des solutions permettent développer une gamme d'options de développement et d'avantages sociaux et de leur évaluation avant de prendre les décisions. Il s'agit d'une étape ouverte, consultative et pluraliste nécessite de la perspective et de la créativité pour gagner des résultats

convaincants. Professionnels, citoyens, les acteurs communautaires et les commerçants sont invités à une réunion pour présenter leurs idées et discuter différents chemins possibles. ((Ceum), 2015, p. 28)

### 2.4.4. Décider des scénarios

Après avoir identifié les solutions les plus prometteuses pour améliorer l'environnement urbain des industries ciblées, il est temps de passer en mode décisionnel. Nous sollicitons ensuite les commentaires des citoyens et de toutes les parties directement ou indirectement intéressées par le processus. ((Ceum), 2015, p. 32)

### 2.4.5. Agir ensemble

La phase de mise en œuvre du projet est une étape très attendue par tous les acteurs car elle est la conclusion de multiples efforts participatifs de sensibilisation, d'idéation, de concertation et de planification. Il est maintenant temps d'agir sur le terrain. Les participants impliqués dans la mise en œuvre varient selon le type de programme ou le cadre d'intervention. Pour les projets de verdissement, les citoyens peuvent participer activement à la préparation du terrain et à la plantation avec les porteurs de projet. Pour les grands projets impliquant des constructions ou des interventions majeures (comme les projets immobiliers, les améliorations de la configuration des rues, les améliorations des bâtiments publics, etc.), la mise en œuvre est de la responsabilité des décideurs et des professionnels de la planification. ((Ceum), 2015, p. 38)



*Figure 7: Tout le monde les mains dans la terre*

*Source : ((Ceum), 2015, p. 38)*

### 2.4.6. Inaugurer les aménagements

Au fur et à mesure que le processus de participation réalise l'élaboration du plan, il convient de célébrer le succès du projet avec ceux qui ont contribué au projet. Les chefs de projet utilisent des cérémonies d'inauguration formelles pour remercier les participants de l'approche

participative et les garder motivés. L'événement sert aussi à faire connaître le projet, à mesurer le travail accompli à ce jour et à annoncer la suite du projet. ((Ceum), 2015, p. 40)

### **Synthèse**

Dans cette deuxième section, nous avons remarqué que l'habitat participatif en France porte plusieurs noms comme « habitat autogéré », « habitat groupé » ... Dupuis le démarrage de projet jusqu'à sa finalisation, le groupe d'habitants peut faire appel à une diversité d'acteurs afin de se conseiller et guider dans l'élaboration de leurs projets. L'intégration de ces acteurs dans le processus de conception d'un habitat participatif est un facteur important pour la réalisation de ce projet. Le processus de réalisation un projet d'habitat participatif est long mais c'est facile car chaque acteur va faire son tache les architectes par la programmation, notaires et par l'intervention dans le montage juridique de projet, les habitants sont les acteurs principales car c'est eux qui vont réaliser le projet.

### **3. La troisième section : Habitat participative en Algérie :**

Le logement, pas seulement une crise en Algérie, est un problème, une équation qui reste insolvable avec plusieurs inconnues. Cependant, au cours de la dernière décennie, l'État a spécifiquement défini un programme de construction ambitieux atteignant un million, mais le logement reste la principale préoccupation des Algériens. Et pour cause, imprégnés de la folle hérésie de construire des milliers de logements, les pouvoirs publics parviennent à annoncer des formules de logement qui se suivent et se ressemblent, donc le résultat final est le même : des centaines, des milliers de familles ont été attendues des décennies voire plus se cacher sous un toit décent, mais le pays tout entier est un véritable chantier à ciel ouvert. (Lalonde , 2010, p. 146)

Cette section sera consacrée à la question de l'habitat participatif en Algérie ; elle abordera une rétroversion sur les différentes formules d'habitat participatif en Algérie, et nous verrons si l'Etat donne l'opportunité de faire la conception et la réalisation de ce projet aux acteurs principaux que sont les citoyens.

#### **3.1. Logement social participatif L.S.P**

La formule a été consacré par le décret législatif n° 93-03 du 1er mars 1993, elle donne la possibilité au promoteur de transmettre à un acquéreur un immeuble ou une partie d'immeuble avant que les travaux ne soient achevés ; la démarche est formalisée par un acte appelé « Vente sur plan » qui est une autre forme de toucher le bien par rapport à la vente en l'état futur

d'achèvement. Au fil du temps, l'État a introduit des changements dans le système existant. Ces aides sont allouées pour la réalisation de programme de logement appelé " logement social participatif LSP ", et viendraient en complément de la participation financière du bénéficiaire incluant éventuellement un apport bancaire. Au fur et à mesure, l'État a introduit des changements dans le dispositif en place. (Lariba, 2012)

Le tout dernier en date, l'arrêté interministériel du 9/04/2002 modifiant et complétant celui du 15/11/2000 qui détermine et fixe les conditions et modes opératoires du fonds national de soutien financier des ménages, a retenu, dans son article. Le principe de mise en place du principe d'octroi d'aides financières au bénéfice des collectivités locales, établissements, organismes et promoteurs, sur la base d'un Dossier administratif et technique incluant les documents et justifications dont la fixation intervient par instruction. (Heraou A. , 2012, p. 43)

### **3.1.1. Caractéristiques**

Le logement aidé ou participatif doit avoir une surface physique moyenne de 70m<sup>2</sup> (entre 50m<sup>2</sup> et 70m<sup>2</sup> habitables).

Il peut être réalisé dans le cadre d'un programme d'habitat collectif, semi-collectif ou individuel.

Le prix du logement ne doit pas dépasser 2.000.000.00 DA. (Heraou A. , 2012)

### **3.1.2. Conditions à remplir par les promoteurs**

Les promoteurs immobiliers concernés doivent :

- Posséder un code de commerce portant expressément autorisation de son activité immobilière tel que défini par le décret législatif n° 93/03 du 1/03/1993 relatif à l'activité immobilière.

- Disposer d'un terrain en toute propriété ou de justifier d'un agrément du comité de wilaya technique institué par l'arrêté interministériel du 07/04/2002 déterminant les modalités et les modes de transfert des bâtiments bâtis ou non bâtis relevant de l'Etat.

- Prendre un engagement de réalisation de logements dont le coût de cession maximum ne doit pas excéder le seuil réglementaire.

- De prendre l'engagement de transférer ces habitations aux acheteurs qui répondent aux critères d'accès à l'aide à l'accession à la propriété définie aux articles 3&6 de l'arrêté

interministériel du 15/11/2000 modifié et complété par l'arrêté interministériel du 9/04/2002 à savoir :

- Ne pas avoir déjà bénéficié de la mutation d'un élément de logement du patrimoine immobilier collectif ou d'une autre aide publique, destinée au logement.
- Ne pas avoir été le propriétaire, en toute propriété, d'un bâtiment à destination d'habitation.
- Pouvoir disposer d'un complément de ressources à l'aide publique, sous forme d'apport personnel et/ou de crédit.
- Justifier de revenus mensuels égaux ou inférieurs à cinq fois le SNMG. (Heraou A. , 2012, p. 43)

Afin de bénéficier du programme de subventions de l'Etat, les promoteurs devront au préalable soumettre au Ministère du Logement et de l'Urbanisme un dossier de validation de leur projet, soit directement, soit en collaboration avec les collectivités, les institutions et les organismes concernés. (Heraou A. , 2012, p. 43)

### **3.2. Les coopératives immobilières**

Les coopératives immobilières, régies par la loi 96-76 du 23 octobre 1976, J.O n°12 du 9 février 1977 relative à l'organisation de la coopérative immobilière. « Art 2 : *la coopérative immobilière est une société civile à personnel et à capital variables ayant pour but essentiel de promouvoir l'accession à la propriété du logement familial* » (Chertouk & Ahmed , 2018, p. 22)

La coopérative immobilière consiste à construire une maison individuelle dans un cadre Coopératif. Les membres de toute coopérative immobilière avaient un accès privilégié à l'achat de matériaux de construction à des prix très intéressants auprès des agences locales des sociétés nationales de distribution. Dans un marché régulièrement soumis à des pénuries, le coopérateur possédant une carte de client bénéficiait d'un quota planifié de matériaux de construction (ciment, briques, fer à béton, bois, tuiles, sanitaires...) et à des prix fortement subventionnés par le budget de l'Etat. La coopérative immobilière est agréée par le président de l'assemblée populaire communale territorialement compétente. A cet effet, la coopérative immobilière établit un dossier en triple exemplaire comprenant :

Copie des statuts.

Copie du procès

Verbal de rassemble générale constitutive.

Liste des souscripteurs au capital initial en précisant les moyens de financement ;

Liste des gestionnaires et commissaires aux comptes. (Journal officielle de la république algérienne, 1977, p. 180)

La coopérative immobilière dépose, contre récépissé, les dossiers auprès de l'assemblée populaire communale qui après vérification de la régularité des pièces constitutives. Donne l'agrément. Un double du dossier est adressé au wali, ainsi qu'au ministre des travaux publics et de la construction, auprès duquel siège le conseil supérieur de la coopération immobilière prévu à l'article 91 de la présente ordonnance. L'agrément peut être refusé en cas d'irrégularité des formalités de constitution, de non-conformité des statuts au statut. (Journal officielle de la république algérienne, 1977, p. 181)

### **3.3. Le soutien de l'Etat pour l'acquisition des logements**

#### **3.2.1. Aide directe de l'Etat**

C'est une aide financière non remboursable appelée "aide à l'accession à la propriété" instaurée par les prescriptions du décret exécutif 94-308 du 04 octobre 1994 portant définition des règles d'intervention de la caisse nationale de logement (CNL) en ce qui concerne le soutien financier des ménages. Le montant de l'aide frontale accordée par la caisse nationale de logement pour l'acquisition ou la réalisation d'un logement neuf en auto-construction en milieu rural. (Zazou, 2017, p. 46)

#### **3.2.2. Aide indirecte de l'Etat**

L'Etat accorde d'autres avantages, sous forme d'aides indirectes, au profit des souscripteurs de logements de cette nature, il s'agit de :

- D'un abattement de 80% sur la valeur des terrains domaniaux reconnus nécessaires à la réalisation des programmes de logements sociaux participatifs ;

- Une exonération de l'I.R.G. et de l'I.B.S. applicables sur les bénéfices tirés des activités de réalisation des programmes de logement répondant aux cahiers des charges réglementaires en matière de coût de cession et de superficie des logements (arrêté interministériel du 08 mars 2006).

- Une dispense du paiement des droits d'enregistrement et de la taxe de publicité. (Zazou, 2017, p. 46)

## Synthèse

Dans la troisième section nous avons remarqué que y'a de l'habitat participatif dans notre pays mais ça reste toujours des connotation administrée y'a pas de la participation citoyenne. L'Etat Algérienne ne donne pas l'opportunité aux habitants de programmer et concevoir leurs futures habitations sachant que le premier principe de l'habitat participatif c'est bien la participation citoyenne. En effet notre pays doit impérativement s'engagé d'avantage encore dans l'investissement relatif à la construction des logements participatifs, et notamment faire en sorte que le citoyen algérien devienne un acteur clé de la programmation et de la réalisation de ces logements. Cette démarche de participation réussira dans notre pays, il suffit juste de responsabiliser le peuple et de lui offrir la chance de construire ses maisons et de valoriser son quartier.

## 4. Quatrième section : La revue de la littérature

Dans cette section nous allons présenter l'ensemble des références qui nous a aidés dans notre recherche sur l'habitat participatif, et la politique de résorption de l'habitat précaire.

Nous avons consulté un livre, des mémoires magister et de Master 2, le livre blanc sur l'habitat participatif, cosigné par les associations du mouvement national qui a pour objectif de démontrer pourquoi et comment des liens doivent être créés entre ces actions citoyennes engagées et les démarches menées par les collectivités locales. L'association Eco-Quartier de Strasbourg a été chargée par la coordination nationale de l'habitat participatif pour conduire la rédaction de ce Livre Blanc, dans la continuité de l'organisation des rencontres nationales à Strasbourg en 2010.

Dans la thèse « *L'habitat participatif : de l'émergence d'une initiative habitante à son intégration dans l'action publique* » présenté par Camille Devaux Sous la direction de Jean-Claude Driant Soutenu publiquement le 25 novembre 2013, propose une analyse du déroulement de la démarche de mise en politique de l'habitat participatif : genèse de la convocation de la force publique, modalités et l'intérêt des collectivités. La démarche de politisation se présente avant tout comme un tourbillon.

« *L'habitat Participatif : une nouvelle façon de penser et de produire le logement* » est une mémoire d'un étudiant français Barbara BRUN, soutenu en Septembre 2016 dans institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix Marseille. Le mémoire propose d'étudier la

problématique des frontières de l'habitat participatif et ses possibilités d'évolution au regard de la loi ALUR, qui a dernièrement permis de légitimer ce type de projet.

D'après le mémoire de fin d'étude « *L'habitat groupé participatif ou comment vivre ensemble, chacun chez soi, une démarche difficile à concrétiser ?* » présenté par Anaïs TRIDEAU en Septembre 2014, Les projets d'habitat groupé participatif sont très longs à réaliser et constituent parfois un vrai parcours du combattant. Les habitants sont confrontés à divers soucis qui vont de la concertation au cœur de leur groupement lors de la conception à l'organisation de la vie commune une fois le projet concrétisé, en passant par les problèmes juridiques, financiers, administratifs et techniques.

Nous avons aussi consulté le mémoire de fin de cycle de l'université MOULOU D MAMMERI TIZI-OUZOU, présenté par Melle LALLOUCHE Zazou sous le thème « *Habitat participatif, une autre façon de bâtir son cadre de vie La participation des habitants alternative à la crise du logement* » soutenu le 28 /09/2017. l'objectif est de se mémoire est de diriger vers un modèle d'habitat en adéquate avec un style de vie, des habitudes sociales en incluant l'écologie et la participation du futur résident, qui est le point important, car le fait de pouvoir prendre part et s'investir lors de la réalisation d'un projet de logement lui permet, dans un premier temps, de personnaliser son lieu de vie et de créer un logement qui sera adapté à ses besoins, afin de lui offrir un cadre de vie de qualité et un bien-être social et durable.

Dans notre cas, on va faire un habitat participatif pour se reloger les habitants de bidonville de AZZIBS MELLA, tout en gardant leurs relations sociales, et leurs principes (l'intimité, la sécurité ...)

## **Conclusion**

Nous avons vu dans ce chapitre que l'habitat participatif est une réponse qualitative à la problématique de la crise du logement grâce à sa dimension sociale. Le mouvement de l'habitat participatif repose sur des valeurs essentielles comme la mixité sociale et intergénérationnelle. Il permet de mettre en œuvre le concept de logement social et de permettre un accès au logement pour tous. Il est aussi un mode de fonctionnement permettant de conserver des liens sociaux plus enrichissants et de mettre en œuvre des systèmes de réseaux solidaires pour assurer des prestations de services de proximité aux habitants, ce qui est valable pour tous les groupes d'âge.

## **Chapitre II : Analyse des exemples**

## Introduction

Dans ce chapitre, nous allons aborder trois exemples d'habitat participatif. Les deux premiers sont étrangers, au Pérou et aux Pays-Bas, nous les avons choisis parce que sont des exemples réussis en matière de la participation citoyenne ils montrent que l'union fait la force. Le dernier est un projet local situé à Ghardaïa, nous sommes choisis cet exemple parce que c'est le seul projet d'habitat participatif en Algérie où les habitants participent réellement dans la réalisation de leurs futures habitations. À travers ces trois expériences, nous souhaitons mettre en évidence la contribution de la participation citoyenne effective dans des réalisations d'habitat conçues par et pour les citoyens. Le premier projet consiste en une participation et une coopération des habitants d'un quartier défavorisé pour changer leur situation de vie. Le deuxième exemple est un projet très réussi en matière de participation citoyenne ils ont fait un éco-quartier. Dans l'exemple du ksar Tafilalt II est question de coopération et de solidarité prises en charge par le mouvement associatif de l'idée à la remise des clés. Par ailleurs les résultats attestent, toujours l'importance de la maintenance et de l'état de ces projets tout en respectant l'habitant et son environnement.

## 1. Villa el Salvador au Pérou

### 1.1. Présentation et situation

Villa El Salvador est un bidonville à la périphérie sud de Lima, au Pérou, et est un exemple de la force du développement de la ville grâce à la participation active de sa population. Cette communauté urbaine a été créée dans le désert en 1971 par des gens selon un système d'autogestion. Le projet urbain de la Villa Salvador va au-delà de l'idée de simplement occuper le lieu. Avec son modèle de citoyenneté démocratique, participative et constructive, elle est reconnue comme un leader mondial de la gestion urbaine. Le site du projet s'est engagé à assurer des services de proximité de qualité et un urbanisme durable et harmonieux. Jusqu'à présent, ces objectifs ont été atteints en mettant l'accent sur certaines valeurs de collaboration. (Kheir, s.d, p. 1)

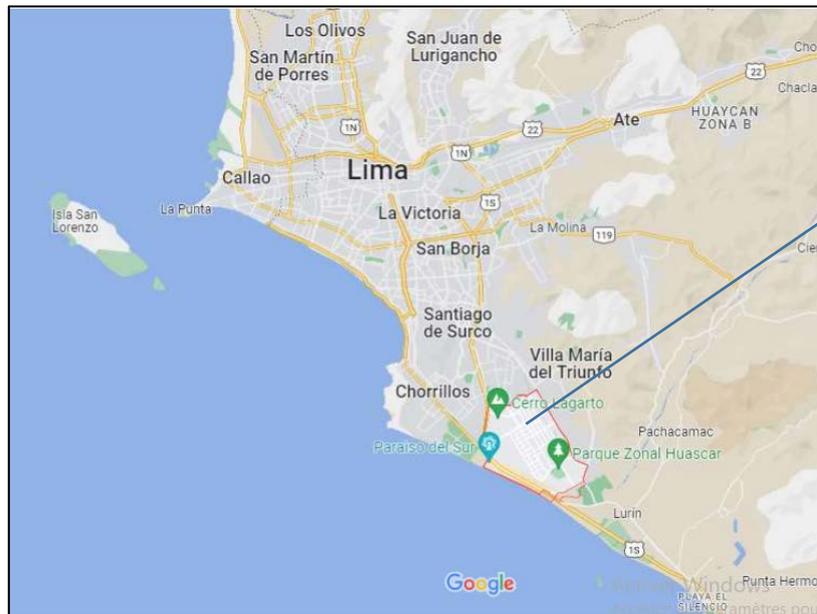


Figure 8: Localisation de Villa El Salvador, Lima

Source : Google maps traité par l'auteur le 14/05/2022

## 1.2.Histoire de la Ville née du désert

En 1970, Lima comptait un tiers de la population du Pérou. La capitale est surpeuplée et la situation s'aggrave à cause de cet important courant d'exode rural. Le 1er mai 1971, des habitants de Lima aux conditions de vie précaires et des agriculteurs sans abri de différents pays qui se sont installés dans la capitale ont envahi des terres libres appartenant à des particuliers situés près de Lima. A la demande de ces propriétaires fonciers, des opérations de démolition sont alors ordonnées par les pouvoirs publics et ordonnées par les autorités. De violents affrontements ont eu lieu entre les membres des forces de sécurité et les occupants. Ces affrontements ont fait de nombreux blessés (voir la figure 10) . (Ortega-trur, 2009, p. 5)



Figure 9:l'exode rural des habitants de Pérou

Source : (Ortega-trur, 2009, p. 6)

Peu à peu, les familles s'organisent pour échapper à l'instabilité spéculative (vente des terres à des tiers étrangers au mouvement). De même, ensemble, ils construisent des abris et subviennent à leurs besoins. Les décisions sont ensuite prises collectivement lors de rassemblements. Chaque habitant a le droit de s'exprimer. Ce n'est que dans cette forme de démocratie qu'il est possible de traiter les problèmes de la vie quotidienne. (Ortega-trur, 2009, p. 6)

En 1974, les habitants de Villa El Salvador ont décidé de créer la commission d'autogestion urbaine (CUAVES), afin de consolider les organismes populaires et de prendre en charge les problèmes de la nouvelle ville (plan d'occupation des sols, construction de services essentiels pour la population) et faire des suggestions pour la gestion de la gouvernance de la ville (Ortega-trur, 2009, p. 6).



*Figure 10: la création de CUAVES ,*

*Source : (Ortega-trur, 2009, p. 6)*

Le plan d'occupation des sols, les équipements, les infrastructures, les services collectifs (écoles, dispensaires, conduites d'eau, éclairage public) sont élaborés et réalisés par les habitants. (Ortega-trur, 2009, p. 7)

Au cours des années 1990, la Villa El Salvador a entamé sa phase de reconstruction avec des foyers repliés sur eux-mêmes et des organisations populaires fragilisées par la violence terroriste et celle de l'armée du Pérou: (Ortega-trur, 2009, p. 7)

### **1.3. Les acteurs de projet**

#### **1.3.1. La CUAVES**

La CUAVES est la représentation la plus ancienne de Villa el Salvador. Associée très étroitement à l'origine de la structuration de la communauté. Elle repose sur la base de groupe

résidentiel. Les représentants de chaque groupe constituent l'assemblée des délégués de la CUAVES au niveau le plus élevé de la pyramide. (Favreau & Boulianne, 2002, p. 17)

### 1.3.2. La municipalité

Alors que CUAVES est en déclin, la ville progresse et a d'abord été populaire. Ce dernier a profité de la réputation discréditée de ses rivaux pour étendre son rayonnement en favorisant de manière significative l'émergence d'un casting d'acteurs. C'est le cas par exemple de FEPOMUVES qui confie la gestion d'un verre de lait. Il y a aussi de petits industriels et artisans de Villa Salvador. Le premier maire de la Villa, Michel Azcueta, les a réunis en 1986 dans une association APEIVES (Association des Petits et Moyens Industriels des Villages du Salvador) et les a organisés pour s'établir dans la zone du parc industriel, jusque-là inhabitée. En 1989, la municipalité a également soutenu la création de FUCOMIVES (Unique Front Desk for Retailers of Villas in El Salvador). Voir le tableau N 1 qui récapitule les différentes commissions permanente de villa el Salvador. (Favreau & Boulianne, 2002, p. 23)

<b>les différentes commissions municipales Villa el Salvador</b>
Commissions permanentes
Développement des entreprises
Administration et Finances
Services publics
Développement Humain
Développement urbain

Tableau 1: les différentes commissions municipales Villa el Salvador

Source : (Favreau & Boulianne, 2002, p. 23)

### 1.3.3. Le Général Juan Velasco Alvarado

Le Général Juan Velasco Alvarado est un acteur principal c'est lui qui a embauché l'architecte Miguel Romero pour réaliser le plan de villa-el-Salvador .et Il a dirigé l'équipe responsable de déterminer les besoins en infrastructures et de collaborer avec les différents secteurs de l'État pour les financer et les construire. (Louis, Fréchette, Lachapelle , & Zapata, 1992, p. 188)

### 1.3.4. DESCO

Des ONG telles que DESCO ont apporté une assistance technique spécifique tout au long du projet pour assurer la construction de qualité des maisons, tout en relevant les défis de la construction d'une ville dans le désert sur les plans politique, social et économique. (Favreau & Boulianne, 2002, p. 17)

### 1.3.5. ENACE

Entre 1983 et 1989, ENACE (Empresa Nacional de Edificaciones) a réalisé un terrain d'une superficie totale de 342 hectares, dont une partie est localisée dans la zone prévue pour le parc industriel et une autre partie dans la zone réservée à l'expansion résidentielle, 17 000 lots, cette fois plus petits que ceux plus petits que les lots du plan modulaire (100 mètres carrés). (Favreau & Boulianne, 2002, p. 17)

## 1.4.L'organisation socio-spatiale de Villa el Salvador

### 1.4.1. Les différents usages du sol

Villa el Salvador (VES), dès le début de sa construction en 1971, a fait appel d'un aménagement pour créer une zone résidentielle, une zone agricole et d'élevage et une zone industrielle. Ils ont fait un aménagement pour 2375 hectares à cette époque, mais aujourd'hui possible de parler d'une superficie totale de 35,46 kilomètres carrés, voir la figure N 11 et le tableau N2 (Favreau & Boulianne, 2002, p. 15).

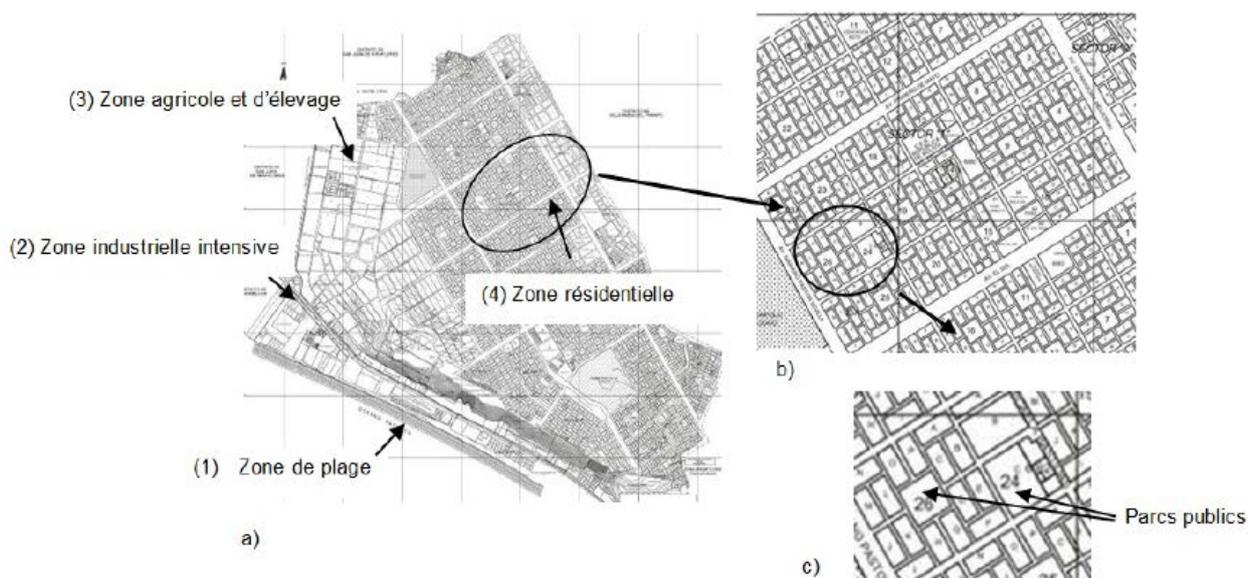


Figure 11: schéma d'urbanisation de villa el Salvador

Source : (Lafontaine & Olivier, 2017, p. 42)

### Légende

- a) Plan générale de villa el Salvador.
- b) Plan d'un secteur, constitue de 30 groupes résidentiels.
- c) Plan d'un groupe résidentiel, constitue de 16 pâtés de maison et d'un ou plusieurs parcs de quartier.

ZONIFICATION	1971	1983
Résidentielle	1725	1899
Agricole	150	650
Industrielle	380	274
Terrains vagues	120	338
Zone archéologique	0	36
Plages	0	180
TOTAL	2375	3377

Tableau 2: Usages du sol à Villa el Salvador au moment de sa création (1971) et lors de la municipalisation

Source : (Favreau & Boulianne, 2002, p. 15)

La Zone Urbaine est la plus grande et la plus consolidée, a des services de base dans 80%, l'usage prioritaire est résidentiel à faible densité, l'activité commerciale est locale. La densification et la promotion de l'habitat productif sont favorisées. (Lafontaine & Olivier , 2017 , p. 42)

La zone agricole a une superficie de 650 hectares, la conservation et l'utilisation durable des terres de la zone agricole et la promotion des entreprises agricoles dotées de technologies propres ont été réglementées. Issu d'un projet technique d'irrigation avec des eaux usées, cette zone, autrefois une zone sablonneuse, est en train de se transformer en terrain propice à la culture. (Lafontaine & Olivier , 2017 , p. 42)

La Zone de loisirs et plages est une zone touristique. Il est situé entre l'interface de la réserve naturelle de Villa Humedales, la côte marine. La zone archéologique du sanctuaire de Pachacamac et le bassin de la vallée de la rivière Lurin. C'est la seule réserve de ce genre à Lima. Il est valorisé : Promouvoir l'activité touristique, la promotion des activités pour les artisans et les pêcheurs de la région à travers le projet de l'Office de Tourisme. (Lafontaine & Olivier , 2017 , p. 42)

La Zone Industrielle ou Parc est la zone réservée au développement des petites et moyennes industries génératrices d'emplois et d'économies d'échelle locale. Il est composé d'unions (Métal-mécanique, Menuiserie, Artisans, etc.) occupant une superficie totale de 174,4 Ha. (Lafontaine & Olivier , 2017 , p. 42)

### **1.5.Synthèse**

Villa el Salvador est une véritable réussite. Elle peut constituer un point de référence en matière de développement des communautés. Ainsi, elle montre bien que la planification urbanistique peut se faire à cette échelle, celle de toute une région, et non pas seulement à travers des microréalisations. Elle démontre aussi la faisabilité de la mise en place d'un mécanisme simple et efficace d'autogestion adapté à une grande ville. Il convient de souligner que le processus a une dimension collective dès le départ, en effet, l'entraide se valorise principalement à travers des tâches communes, que ce soit dans la construction de logements. Cependant, ce dynamisme communautaire a disparu dans la deuxième phase alors que la communauté répondait aux besoins de base.

## **2. Quartier EVA-Lanxmeer**

### **2.1. Présentation de quartier**

Ce quartier a été lancé par Marleen Kaptein accompagnée d'un groupe de spécialistes, au début des années 90. Après long séances de sensibilisation et de formation aux grands principes de la permanence, ils ont lancé la fondation EVA. Cette organisation développe le concept EVA, qui pose les fondements d'un développement durable intégré dans le lancement du quartier en concertation avec la ville de Culemborg et un collectif de ses futurs résidents. (Starck, et al., 2020, p. 2)

EVA-Lanxmeer est située dans la ville de Culemborg, aux Pays-Bas (voir carte), non loin de la ville d'Amsterdam, le site EVA-Lanxmeer occupe une surface de 25 hectares, au sud de la ville. (Zazou, 2017, p. 55)



Figure 12:situation par rapport à la ville Source : Google maps Figure 13:vue aérienne du quartier source : Google maps

### 2.2.Contexte historique et évolution du projet

À la base, le quartier de Lanxmeer il y avait une ancienne exploitation agricole qui était entourée d'une zone de captage d'eau potable protégée. En anticipation de la croissance de la population du pays, le quatrième bilan de développement spatial de VINEX envisage la construction de 835 000 unités de logement en **20 ans**. Le but est de bâtir de tout nouveaux voisinages denses et mélangés, reliés au noyau de la ville au moyen d'un réseau de services de communication performant et comportant des espaces verts. (Starck, et al., 2020, p. 3)

En **1994**, Marleen Kaptein a mis en œuvre la création de la fondation EVA-Lanxmeer " centre écologique d'éducation, d'information et de conseil " afin de rendre les municipalités attentives à la réalisation de quartiers nouveaux et écologiques et de transmettre les savoirs issus de son expérience. Elle y envisage la réalisation d'un éco quartier pouvant recevoir 800 individus (250 habitations + 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux). (Starck, et al., 2020, p. 3)

Après avoir reçu le soutien de la commune de Culemborg, la municipalité s'est associée à la création de la fondation. Les premiers travaux ont débuté en 1999 et seront achevés vers 2015. Plusieurs des futurs résidents ont pris part à la planification du projet. (Starck, et al., 2020, p. 4)

### 2.3.Les acteurs de projet

Le projet EVA-Lanxmeer a permis de modifier la manière dont la relation entre l'État et les habitants est habituellement considérée comme étant linéaire, dans laquelle le respect de la hiérarchie et du pouvoir prédomine. Le projet est une coopération où il y avait un souci de faire participer toutes les personnes dès que possible et de façon active. Les acteurs impliqués étaient notamment des architectes (des Pays-Bas et d'ailleurs), des conseillers, des organismes de

promotion urbaine, des ministres, des bailleurs de fonds privés, la fondation privée EVA, la municipalité, des entrepreneurs, des paysagistes et les futurs résidents. Il s'agit d'une collaboration pluridisciplinaire et d'une forme nouvelle de collaboration entre une ville et une fondation privée. Il s'agit non pas seulement d'un mode de fabrication participatif entre les futurs habitants et les spécialistes, mais aussi d'un style de vie collectif, voir les figures N 14 et 15 (evalanxmeer, 2012)

*« Cette approche croisée s'est révélée féconde : elle a bouleversé les cloisonnements habituels des rôles, stimulé la recherche et l'innovation. »* (Bolhus, 2007, p. 23)



*Figure 14: participation citoyenne*

source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>



*Figure 15: Atelier De Travail Participatif Pour La Conception Du Futur Quartier*

Source : Association BEL d'EVA-Lanxmeer

## 2.4. Analyse de la forme urbaine

### 2.4.1. La perméabilité

Le terrain est prévu pour être propice à la marche. Le site est donc organisé autour d'espaces paysagers, de sentiers, de ruelles et de terrasses. Il y a aussi de petits jardins privés derrière les

habitations (environ 150m<sup>2</sup>) qui se prolongent sur l'espace public. La composition des lieux autorise donc une certaine forme de perméabilité à la fois physique et optique, le domaine privé étant conservé grâce à la plantation de plus grands arbres à des endroits clés et à la diversité des façades résidentielles (evalanxmeer, 2012).



Figure 16: des vues sur les espaces verts de quartier

source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

Les divers espaces publics, semi-publics et privés ainsi que les espaces naturels protégés des blocs sont constitués suivant un principe de transition progressive et douce. La partie privée est localisée en plein cœur de quartier, à côté des habitations et accessible à la surface semi-publique (environ 55m<sup>2</sup>/résidence). La zone publique est aussi adjacente à la partie semi-publique, mais se trouve à l'extérieur de la parcelle, la présence de la végétation jouant le rôle de séparation naturelle et spatiale, voir les figures N18 . (evalanxmeer, 2012)

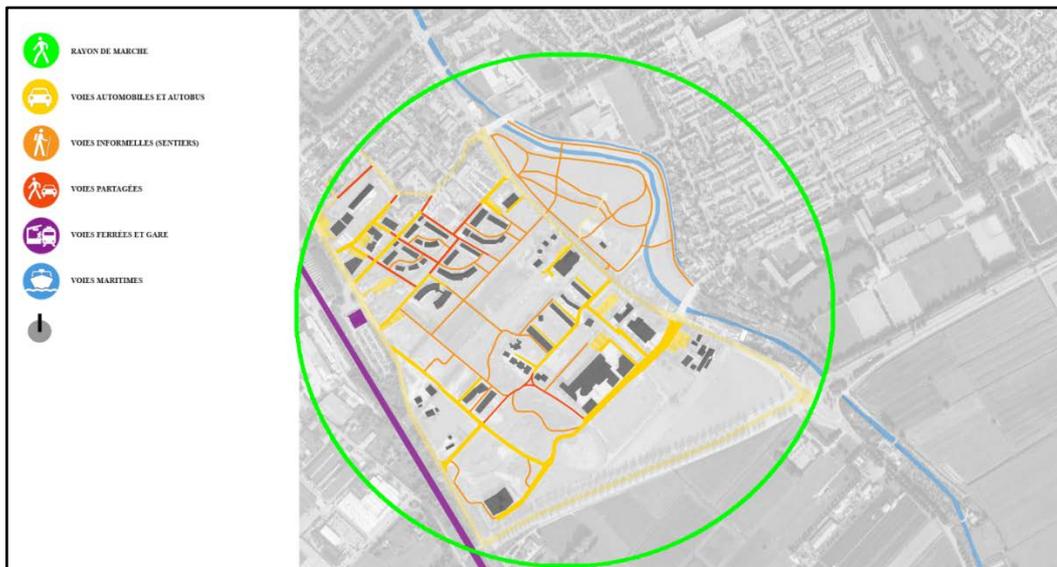


Figure 17: Perméabilité du quartier-EVA-Lanxmeer

Source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

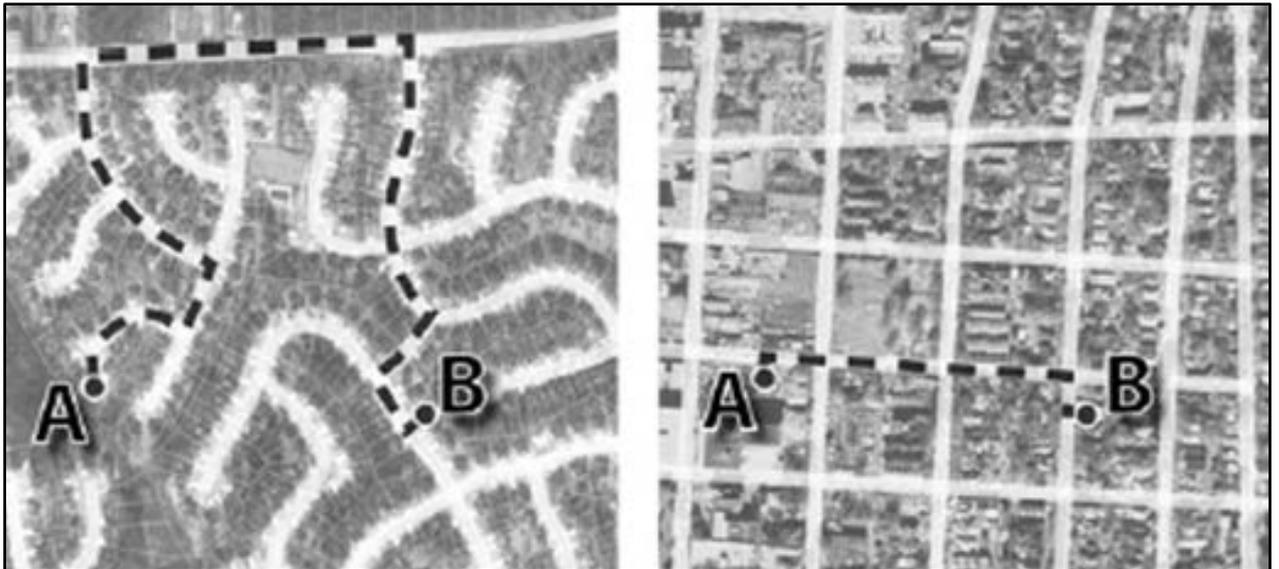


Figure 18:Connectivité des trames orthogonales

Source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

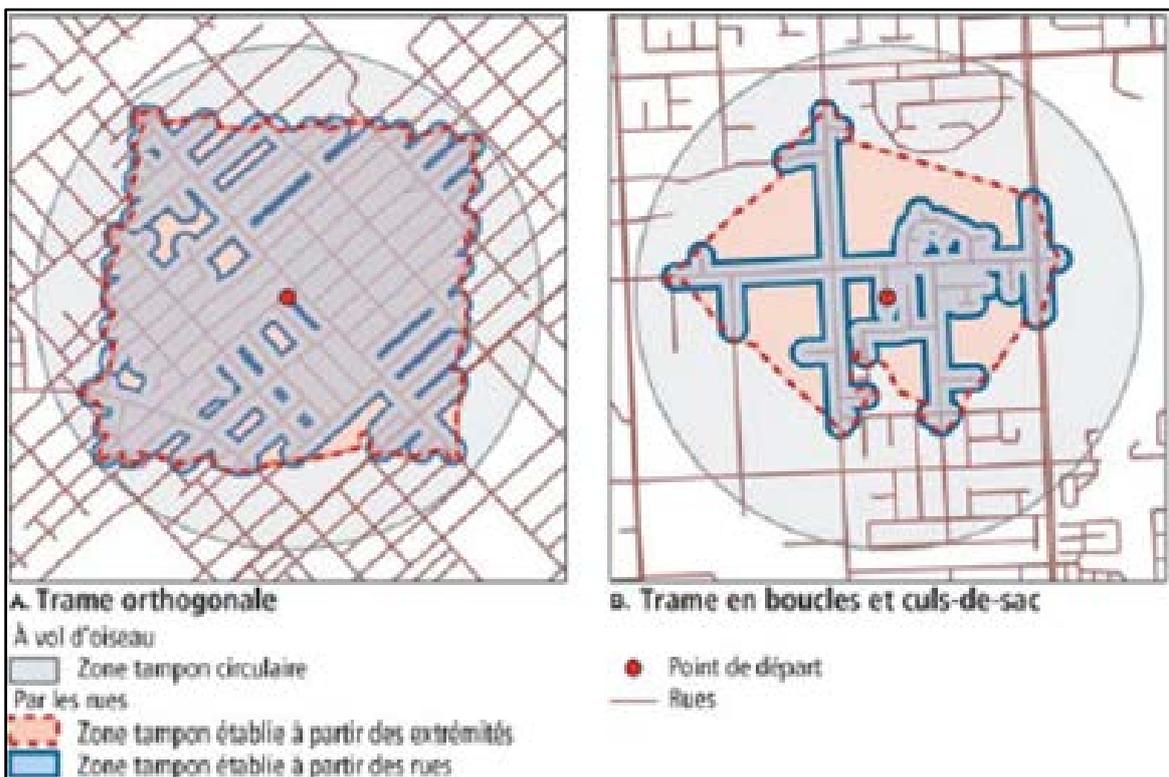


Figure 19:Trames et accessibilité

Source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

La Figure précédente indique que, pour la même longueur de marche, il est possible de se rendre à bien plus de destinations dans les quartiers à trame orthogonale que dans ceux à trame organique.

### **2.4.2. La diversité des usages**

EVA-Lanxmeer est un quartier mixte, avec des fonctions différentes, comme des résidences (que l'on trouve sous plusieurs formes : des maisons individuelles, le plus fréquemment regroupées, des appartements, dont certains pour personnes âgées), des écoles (trois au total, du primaire au secondaire), des services très divers, 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux, un centre d'information, un centre de bien-être, des bars, des restaurants et une ferme urbaine (agriculture locale). En effet, les services sont accessibles en moins d'un quart d'heure. Un des aspects les plus importants du voisinage est que les autres services, qui complètent ceux présents sur le terrain, sont aussi à proximité, notamment en raison du chemin de fer et de la station de train qui se trouve dans le quartier adjacent et permet de rejoindre le centre-ville d'Utrecht en seulement quinze minutes. (evalanxmeer, 2012)



Figure 20: Usages du bâti-EVA-Lanxmeer  
source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

### 2.4.3. Architecture

Le concept de recyclage des matériaux est très largement exploité dans ce volet. Les matériaux de construction sont sélectionnés avec soin en fonction de leurs origines, de leur transport, de leur fabrication, de leur usage et de leur utilisation. Dans le but de favoriser une agréable diversité architecturale, différents bureaux d'architectes sont embauchés, ce qui conduit à une série de dispositions de construction utilisant des matériaux écologiques. Pour la typologie résidentielle elle-même, il est recommandé d'utiliser de façon durable des matériaux comme l'isolation naturelle (laine et cellulose), les peintures naturelles et le bois certifié, voir la Figure N 22 . (evalanxmeer, 2012)



Figure 21:architecture de la ville lanxmeer

Source : <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

### 2.5.Synthèse

EVA-Lanxmeer est un quartier construit par et pour les habitants, dans lequel toutes les décisions sont adoptées suivant un principe de participation active des habitants. Le sens de l'initiative est aussi fortement encouragé. Le développement du quartier est fréquemment cité en exemple comme étant un développement décidé et structuré par les habitants. L'une des clés de la réussite du projet est la participation. Tout au long du projet, les acteurs ont été impliqués dans le processus de fabrication du quartier. Cela permet de susciter une dynamique de progrès et de collaboration à long terme. Le succès de cette approche tient aussi à l'existence d'utopies, dites « écologies profondes », qui fédèrent profondément différents acteurs.

### 3. Projet de Ksar Tafilalt

#### 3.1. Présentation et situation du Ksar Tafilalt

Le nouveau ksar Tafilalt dit « Tafilalt Tajdite » localisé à Beni Izguen ( voir la figure N 23) , un des plus anciens ksour au niveau du sommet de Ghardaïa, constitue un tout nouveau fleuron de la vallée du M'Zab, il a une superficie de 22,5 ha et comporte 870 logements bâtis sur un terrain rocheux avec une pente de 12%. Projeté et construit par Dr Nouh, président de l'association Amidoul. Le chantier a été entamé en 1997 et terminé en 2006. Il comporte des îlots de 22 à 28 logements avec des larges ruelles qui facilitent les accès à l'intérieur du ksar et des équipements divers dont deux écoles : une coranique, l'autre commune, une grande mosquée, des sièges d'associations, des salles de sport, un terrain de football, une salle de conférence, une bibliothèque verte, un musée du Sahara, un laboratoire, une ferme caprine, un mini zoo, et une basse-cour. Enfin, un éco-parc viendra diviser l'ensemble avec des espaces verts et des aires de jeux. (Achat , Adrar , & Asloune , 2016)

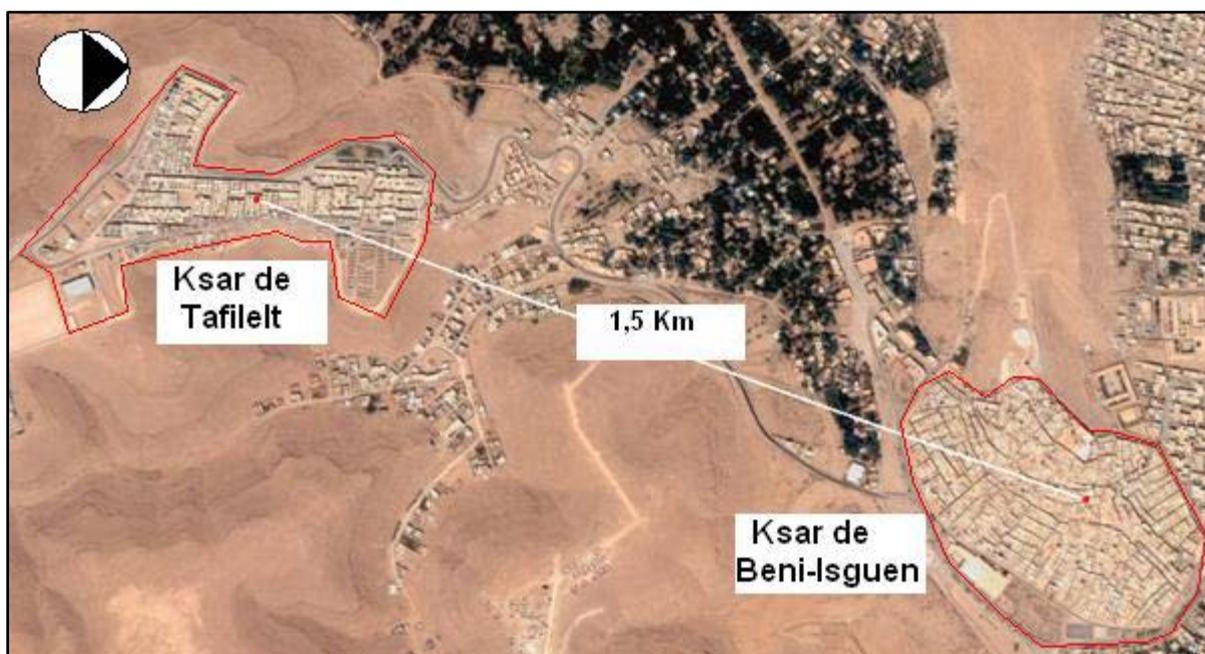


Figure 22: situation de ksar Tafilalt

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 6)

## **3.2. Les acteurs participant dans le processus de réalisation de ksar**

### **Tafilelt**

Il y'a Trois principaux types d'acteurs ont été recensés pour avoir contribué au montage de cette opération, à sa programmation ou à sa réalisation : l'État, le promoteur immobilier et les habitants. (Ferrat-soares & Jourdan , 2019, p. 4)

#### **3.2.1. L'État**

A fourni une assistance financière par le biais de la formule « *logement social participatif* », qui consiste à encourager les opérateurs à effectuer les opérations de logements visant les foyers à revenus moyens à accéder à la propriété. Un autre volet de cette formulation a été la cession du terrain sur la base de laquelle le développement a été réalisé à l'association Amidol avec une décote de 80% sur la valeur initiale. Cette aide foncière a ainsi permis de réduire le poids du foncier dans le coût de revient total de l'opération. Pour accorder les habitations aux bénéficiaires des conditions ont été fixées, à savoir :

- Ne plus être déjà propriétaire d'un habitat.
- Ne pas déjà avoir bénéficié d'une aide de l'Etat au titre du logement.
- Ne pas avoir bénéficié d'un logement locatif public ou s'engager à le rendre.

La Fondation Amidoul a additionné le fait de vivre en couple et d'être de Beni Isguen, afin de faciliter le processus de recrutement et de faire face aux nécessités les plus pressantes. Dans le cas de Tafilelt, ces aides ont été directement versées au promoteur immobilier pour réduire le prix des logements, alors que les aides financières de la Fondation Amidoul ont permis de financer la location de logements. (Ferrat-soares & Jourdan , 2019, p. 4)

#### **3.2.2. Le promoteur immobilier**

La commercialisation des logements à leur coût de revient, c'est-à-dire sans ajouter la marge classique d'un promoteur immobilier, est une condition pour offrir des logements abordables aux classes moyennes en difficulté de logement. (Ferrat-soares & Jourdan , 2019, p. 5)

#### **3.2.3. Les habitants**

Les futurs acheteurs ont aussi joué un rôle essentiel dans la diminution des frais. Les personnes ayant une compétence technique ont pu fournir un appui, à titre volontaire, en architecture et en ingénierie. Dans le cadre d'un nouveau projet, ce genre de bénévolat pourra

être élargi aux travaux accessibles à un résident qui est capable de participer physiquement aux tâches. La participation non obligatoire, manuelle et intellectuelle, au travail et à la planification de l'espace public est une garantie de l'accès à l'espace public et une condition pour diminuer le coût de la facture, et de faire de l'habitant un véritable acteur du développement. (Ferrat-soares & Jourdan , 2019, p. 6)



Figure 23: Un ménage pour enfants à partir de ferraille

Source : (Ferrat-soares & Jourdan , 2019, p. 7)



Figure 24: Aire de jeu à Tafilelt

Source : [www.tafilelt.com](http://www.tafilelt.com)

### **3.3. Le Processus de la participation des habitants dans la production du ksar Tafilelt**

La plupart des locataires des habitations du ksar de Tafilelt se sont réunis sur cette idée que les nouvelles habitations qui leur sont destinées doivent être un cadre de solidarité entre elles et un support de la vie communautaire. Ce concept a favorisé la motivation des habitants qui ont amené leur implication dans le procès de fabrication du produit au sein de toutes les étapes qui vont de la prise d'information à la concrétisation du projet. (Association Amidoul, s.d.)

#### **3.3.1. La phase d'information sur le projet**

Comme toute démarche de participation, il est préliminaire de faire partager aux habitants et aux collectivités territoriales le concept du dispositif afin de créer un climat de mise en confiance des partenaires du projet. Dans ce but, l'association Amidoul, en charge de la réalisation du programme, a expliqué aux résidents que la mise en place du Ksar ne se résume pas à la construction de simples habitations à bas prix mais contribue à établir des rapports de proximité durables. (Association Amidoul, s.d.)

#### **3.3.2. La phase de réflexion**

Dans le but de discuter des difficultés et de régler les questions relatives au procédé de production du ksar, des réunions entre acteurs du projet ont été organisés par des membres de

l'association Amidoul dans le cadre de workshops visant à présenter et à discuter des possibilités de résolution. (Association Amidoul, s.d.)

### **3.3.3. La phase de concrétisation**

Afin d'assurer des projets de qualité, les résidents sont responsables de superviser la phase de mise en œuvre. A cet effet, afin de raccourcir le délai de construction, les futurs acquéreurs du projet participent volontairement, généralement tous les week-ends, à participer au chantier. Cependant, les autres jours de la semaine, le travail est effectué en rotation entre les groupes. Ce mode d'organisation permet d'utiliser toute l'expertise des résidents et de mobiliser les différentes qualifications qu'ils peuvent apporter. (Association Amidoul, s.d.)

### **3.4. Réinterprétation des principes traditionnels dans le ksar de Tafilelt**

Le projet de ksar Tafilelt vise à rendre le logement accessible à tous sans avoir besoin de détruire l'environnement naturel et il vise à restaurer certaines coutumes une tradition ancestrale basée sur la foi, l'autonomie et l'entraide. Ainsi, alliant pratique et les valeurs Touiza de cohésion sociale tout en respectant les exigences de confort de résidence contemporaine, Tafilelt a été achevée en un temps record (2006), et ceci en respectant les principes traditionnels d'échelle urbaine et architecturale. (Chabi & Dahli , 2008, p. 6)

#### **3.4.1. L'échelle urbaine**

Le ksar de Tafilelt est organisé selon un réseau viaire à géométrie rectiligne sans contours Pour des exigences de modernité (circulation des voitures), plus larges que les rues des anciens ksour (4,50 m), Profondes et se coupant à angle droit. Les maisons occupant toute la parcelle sont aussi proches que possible les unes des autres, cela peut réduire surfaces exposées au soleil. Il base sur une organisation compacte, qui ressemble à celle du ksar de Beni Isgan, voir la figure 26. (Chabi & Dahli , 2008, p. 6)

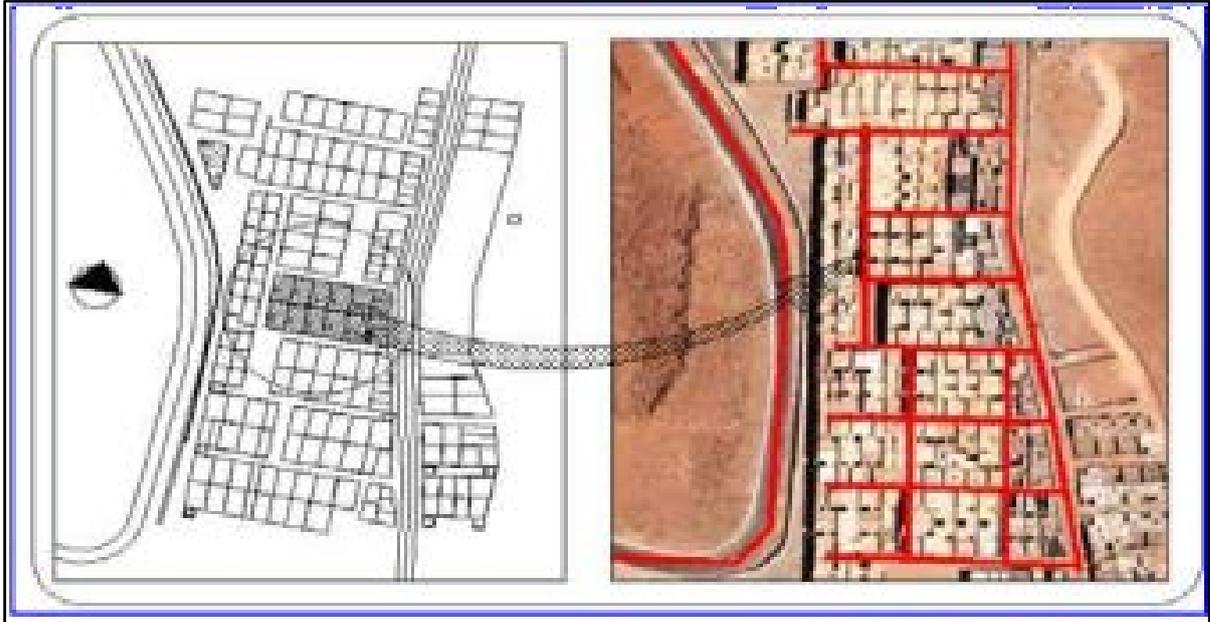


Figure 25: Le ksar de Tafilelt et son organisation compacte

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 6)

### 3.4.2. La ventilation naturelle

Situé sur un plateau surplombant la vallée, le ksar de Tafilelt est exposé aux vents dans toutes les directions par rapport aux palmeraies (Fig. 27) et reste bien protégé du fait de son comportement de brise-vent efficace. Dans l'ancien ksour, la corrélation entre la géométrie de la rue (avant-plan élevé, courbure et orientation en pente) et la direction du vent influe sur l'atténuation de la vitesse d'écoulement de l'air, contrairement au ksar de Tafilelt qui passe sa position sur le plateau, Le tracé des rues et leur orientation sont des éléments très propices à la pénétration du vent, avec tous les désagréments pour les habitants, que ce soit en été ou en hiver. (Chabi & Dahli , 2008, p. 7)

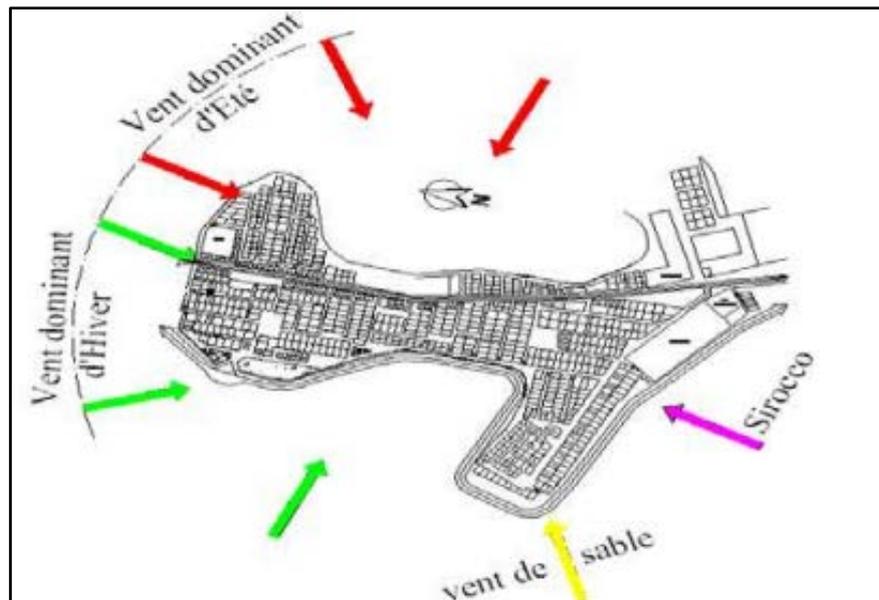


Figure 26: les vents dominant de ksar Tafilelt

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 7)

### 3.4.3. L'échelle architecturale

#### 3.4.3.1. L'organisation spatiale

Dans les maisons traditionnelles, les fonctions climatiques de ventilation, de protection et d'éclairage sont subordonnées à la forme du patio, qui diffère entre le rez-de-chaussée et l'étage supérieur. L'éclairage des différentes pièces du rez-de-chaussée, entièrement clos, est minimal, elles sont éclairées par des chebek dont l'éclairage est zénithal. La ventilation est assurée grâce à la formation de flux d'air entre les ouvertures du patio, l'ouverture de nuit et l'ouverture de la porte d'entrée ou plusieurs trous dans la façade. Pour le premier étage, l'espace clos (semi-fermé) s'ouvre sur la terrasse ouverte (dans les anciens ksour, la terrasse est à l'étage) par une loggia orientée principalement au sud. La loggia reçoit le soleil inférieur d'hiver et la protège du soleil supérieur d'été, et le sol devient un véritable espace diurne d'hiver, voir la figure 28 (Chabi & Dahli , 2008, p. 8)

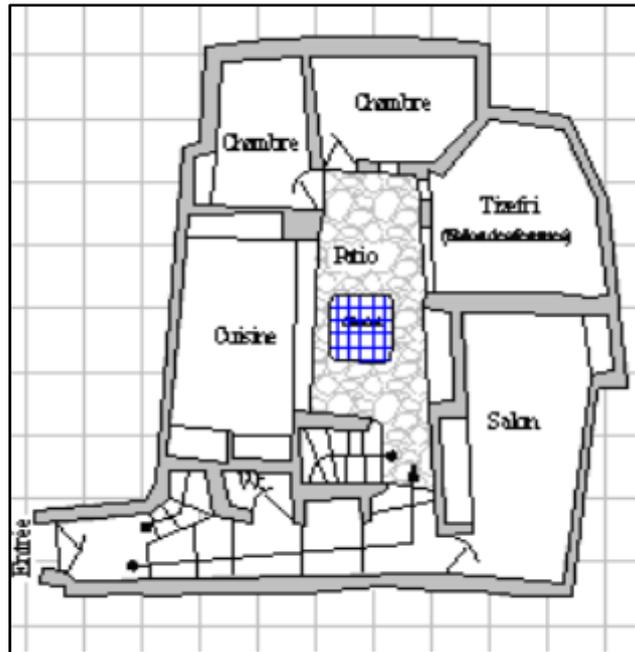


Figure 27: Plan d'une maison traditionnelle

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 5)

L'organisation spatiale des habitations de Ksar Tafilet n'est pas hiérarchisée comme la maison traditionnelle, la cuisine est en contact direct avec l'extérieure et très ouvert sur le séjour (amas tadart). Au niveau de l'étage, nous retrouvons une disposition quasi identique à celle de RDC. (Chabi & Dahli , 2008, p. 8)

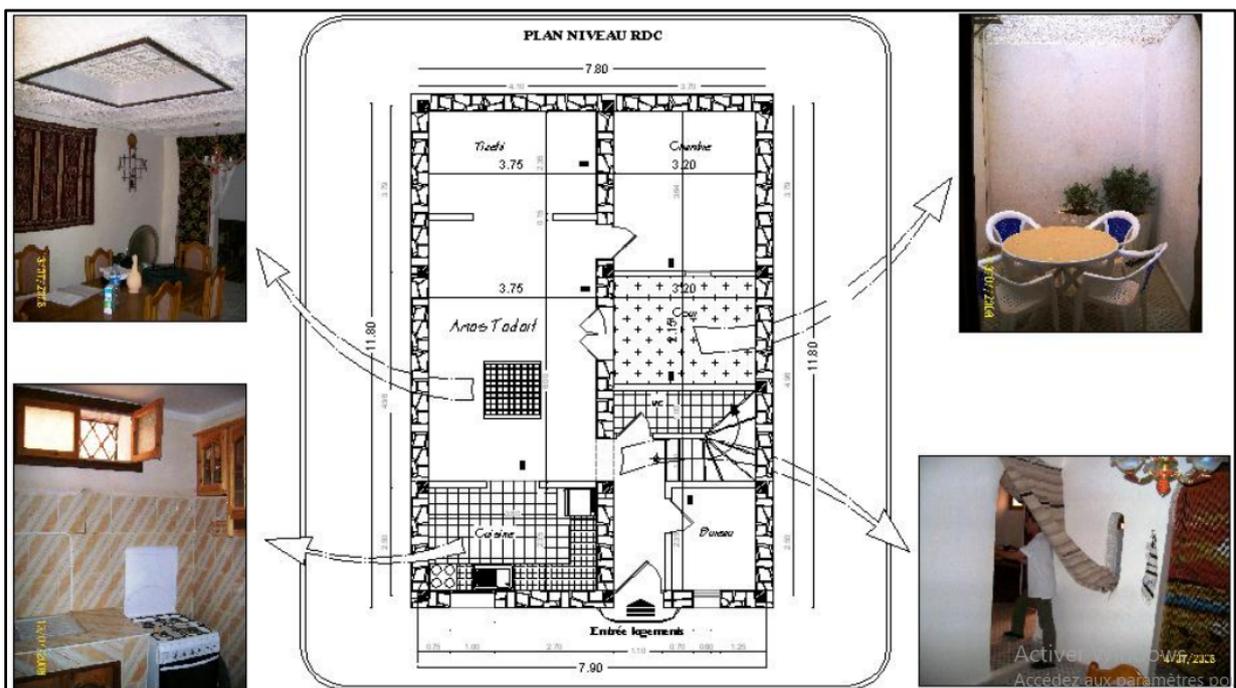


Figure 28: plan d'une maison de ksar Tafilalet RDC

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 10)

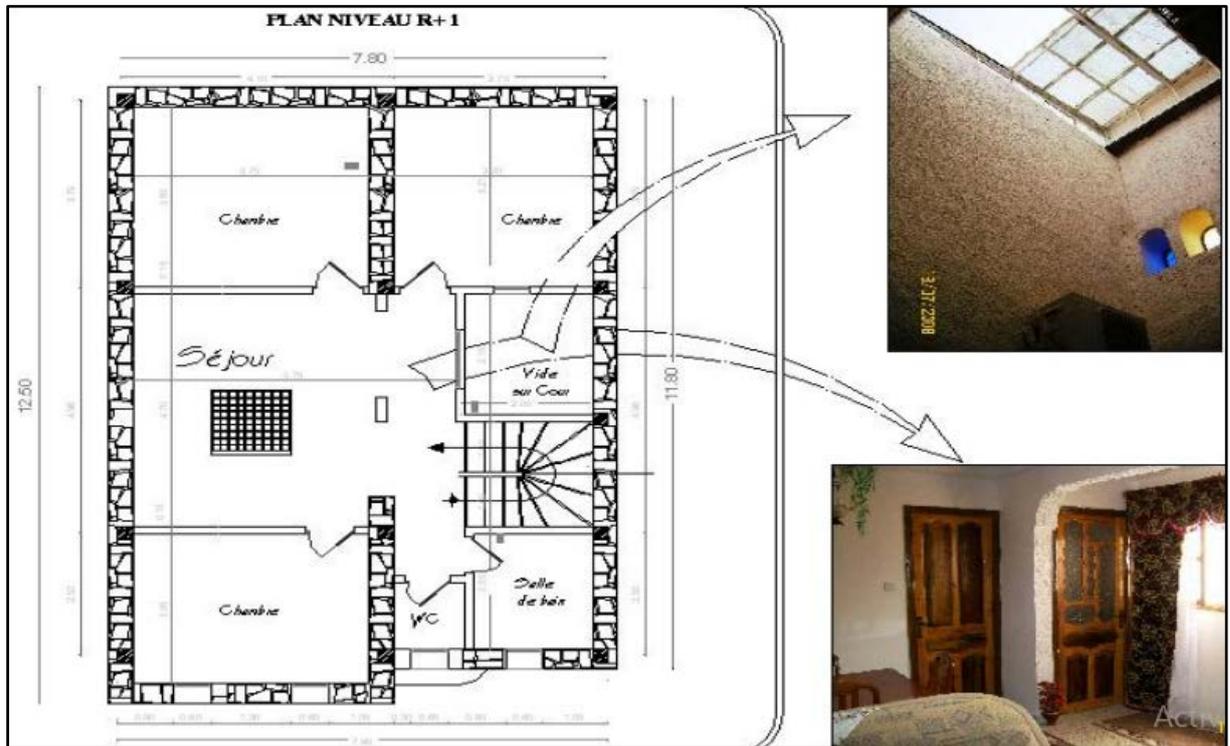


Figure 29: plan d'étage d'une maison de ksar Tafilalet

Source : (Chabi & Dahli , 2008, p. 11)

Les matériaux de construction (pierre, gypse) utilisés par Tafilalet sont des matériaux locaux. Les murs non porteurs sont constitués de blocs creux (blocs de béton) de 0,15 m d'épaisseur. Les habitants qui ont construit ce projet sont inspirés des techniques traditionnelles, qui comprenaient du mortier utilisant de la chaux aérienne et du sable dans les dunes, répartis sur les surfaces des murs à l'aide d'un système de datte, une forte proportion de chaux et de sable fin. Présence rend le mortier avec une meilleure ductilité. (Chabi & Dahli , 2008, p. 14)

### 3.5. Synthèse

Le projet du nouveau ksar de Tafilelt est un modèle d'urbanisme participatif entre tradition et modernité. La construction du nouveau ksar de Tafilelt est faite à cause de la crise de logement. Ce projet gardée les principes des maisons Mozabites traditionnelles. A travers l'analyse de cette exemple nous avons remarqué que le nouveau ksar Tafilelt construit d'une manière de gardé l'harmonie entre l'homme, sa culture, le climat et la géographie des lieux. Ce projet est réussi grâce à l'association touiza qui se compose en premier lieu des habitants de ksar Tafilelt c'est eux qui ont pris en charge la phase de la programmation et la construction de leurs futures habitations.

**I. Synthèse comparatives de l'analyse des exemples**

L'exemple	Villa el Salvador	EVA-Lanxmeer	Ksar Tafialet
<p><b>Projet</b></p>	<p>Aménagement d'un bidonville</p>  <p>Source : <a href="https://www.limaeasy.com/media/reviews/photos/original/ff/13/9e/villa-el-salvador-lima-3-1614718090.jpg">https://www.limaeasy.com/media/reviews/photos/original/ff/13/9e/villa-el-salvador-lima-3-1614718090.jpg</a></p>	<p>Quartier d'habitat participatif</p>  <p>Source : <a href="https://evalanxmeer.files.wordpress.com/2012/10/dc3a9v eloppement-rc3a9sidentiel.jpg">https://evalanxmeer.files.wordpress.com/2012/10/dc3a9v eloppement-rc3a9sidentiel.jpg</a></p>	<p>Un ksar d'habitat participatif</p>  <p>Source : <a href="https://www.build-green.fr/wp-content/uploads/2018/05/tafilet-place.jpg">https://www.build-green.fr/wp-content/uploads/2018/05/tafilet-place.jpg</a></p>
	<p>Banlieue de Lima, Pérou</p>	<p>Bordure des voies ferrées de la ville de Culemborg</p>	<p>Ville de Beni-Isguen, Ghardaïa-Algérie.</p>

<p><b>Situation</b></p>	 <p>Source : Google map</p>	 <p>Source : Google map</p>	 <p>Source : (Chabi &amp; Dahli , 2008, p. 6)</p>
<p><b>L'année de réalisation</b></p>	<p>1971</p>	<p>de 1994 à 2009</p>	<p>13 Mars 1997</p>
<p><b>Superficie occupée</b></p>	<p>35.46 km<sup>2</sup></p>	<p>25 ha</p>	<p>Superficie du terrain : 22,5 Ha Superficie résidentielle : 79 670,00 m<sup>2</sup></p>
<p><b>Les acteurs de projet</b></p>	<p>La CUAVES La municipalité Le Général Juan Velasco Alvarado DESCO ENACE</p>	<p>Les citoyennes La municipalité Un propriétaire social, BetuwsWonen Association (BEL) <b>Différents associés et des experts indépendants</b> Econnis Arcadis NUON</p>	<p>L'association Amidol L'État Le promoteur immobilier Les habitants</p>

<p><b>Programme</b></p>	<p>La Zone Urbaine : 80% de surface totale                  La zone agricole : 650 hectares                  La Zone de loisirs                  La Zone Industrielle : 174,4 Ha</p>  <p>Plan de développement (Source : Municipalité de Villa El Salvador)</p>	<p>250 logements                  40.000 m2 de bureaux et surfaces professionnelles                  Une ferme urbaine                  Un centre d'information                  Un centre de bien-être                  Un centre de conférences                  Des bars                  Des restaurants                  Un hôtel</p>	<p>870 logements                  Placettes                  Rues                  Ruelles                  Passages couverts                  Bibliothèque                  École                  Boutiques                  Maison communautaire                  Une salle de conférence                  Des salles de sport                  un terrain de football</p>

Tableau 3: Synthèse de l'analyse des exemples

Source : auteurs, 2022

### **Conclusion**

En analysant ces quatre exemples, il ressort que le principe de participation est le garant d'une bonne prise en charge du projet, il favorise une bonne intégration des habitants. La participation permet de mettre en œuvre une certaine dynamisation et de faciliter la commercialisation des investissements. En effet, les différents partenaires amènent des compétences et des références. Ils accompagnent, conseillent, interfèrent dans le projet, participent aux moments de débat afin de préciser les choix, de partager les objectifs, de participer au financement des études ou des aménagements. Une communauté est constituée de publics divers. Il faut qu'elle soit capable de recevoir et de faire cohabiter ensemble des habitants aisés ou modestes, des familles avec enfants, des personnes âgées ou des jeunes qui ne présentent pas les mêmes exigences ni les mêmes rythmes. Accueillir cette mixité demande une adaptation de la structure et des équipements. Disposer en un même endroit de tous les services, de tous les commerces, des équipements, des espaces publics, des logements, etc. donne la priorité à la dimension humanitaire et conviviale, à la création d'emplois locaux et permet d'améliorer la qualité de la vie quotidienne.

**Chapitre III : Analyse de cas d'étude, Analyse de site d'intervention, préprogramme, scénario**

## **Introduction**

Ce chapitre se composera de trois sections : l'analyse du cas d'étude, l'analyse du site d'intervention, les scénarios et le pré programme.

Dans la première section nous aborderons l'analyse de notre cas d'étude, le bidonville AZZIBS MELLAH ; nous allons définir et décrire les divers risques qui entourent ce quartier précaire, par la suite dans la deuxième section nous, aborderons une analyse du site proposé pour reloger les occupants du bidonville. Enfin dans la troisième section nous allons proposer deux scénarios et nous élaborerons à partir du résultat du questionnaire un préprogramme pour le scénario retenu.

### **1. La première section : analyse de cas d'étude, le bidonville**

#### **AZZIBS MELLAH**

Notre cas d'étude le bidonville AZZIBS MELLAH se trouve à TAKRIETZ la commune de SOUK OUFFELA, cette dernière fait partie des communes de la communauté des Ath-Waghliis.

##### **1.1. Les Ath-Waghliis**

C'est une unité de commandement résultant des différents découpages administratifs. Avant l'avènement de la colonisation qui a mis en place un arsenal de dispositifs de déstructuration du territoire et de désagrégation de la société autochtone, celle-ci se confondait avec le territoire (7654 ha) et s'y reconnaissait. Depuis, les différents découpages administratifs opérés ont procédé à la construction d'un nouveau territoire administratif incluant d'autres entités communautaires sans pouvoir altérer l'image d'entité communautaire que les Ath-Waghliis portent sur eux. (Messaci, 2008, p. 385)

Cette communauté appartient à la wilaya de Bejaia dotée de 52 communes. Elle est située dans la partie sud-ouest de la wilaya, et s'étale sur 6 communes et deux daïras. Le territoire couvre des densités élevées qui peuvent atteindre 1102 hab. /km<sup>2</sup> (commune de Tibane). De telles densités, proches de celles du milieu urbain, sont une donnée caractéristique de l'espace étudié. Riche de 63 villages, l'espace bâti est majoritairement localisé sur le versant montagneux à travers une dorsale villageoise qui se superpose au réseau hydraulique. Voir la figure n° 30 (Messaci, 2008, p. 385)

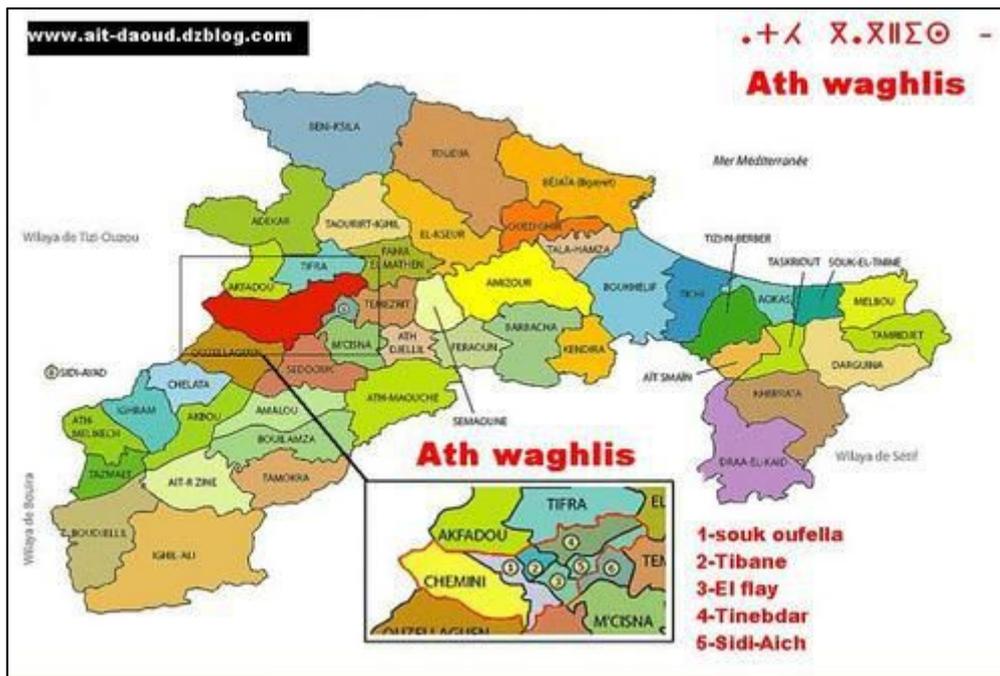


Figure 30: communauté de ATH WAGHLIS

Source : (HISTOIRE DES BENI-OUAGHLIS (Ath-Waghlis), 2006)

## 1.2.La commune Souk-Oufella

### 1.2.1. Situation

La commune de Souk-Oufella a été créée en 1984 lors du découpage administratif. Elle faisait partie de la commune de Chemini ce jour-là. Ce lieu s'appelle : ancien marché. La commune de Souk-Oufella est située dans la partie nord-ouest de la wilaya de Bejaia. Il appartient à la communauté rurale de la vallée de la Soummam.

Elle comprend onze villages et couvre une superficie de 13,5 km<sup>2</sup>. La commune de Souk-Oufella est délimitée au nord par la commune d'Akfadou, la commune de Seddouk au sud, celle de Tibane à l'est, à son ouest par la commune de Chemini (figure 30).

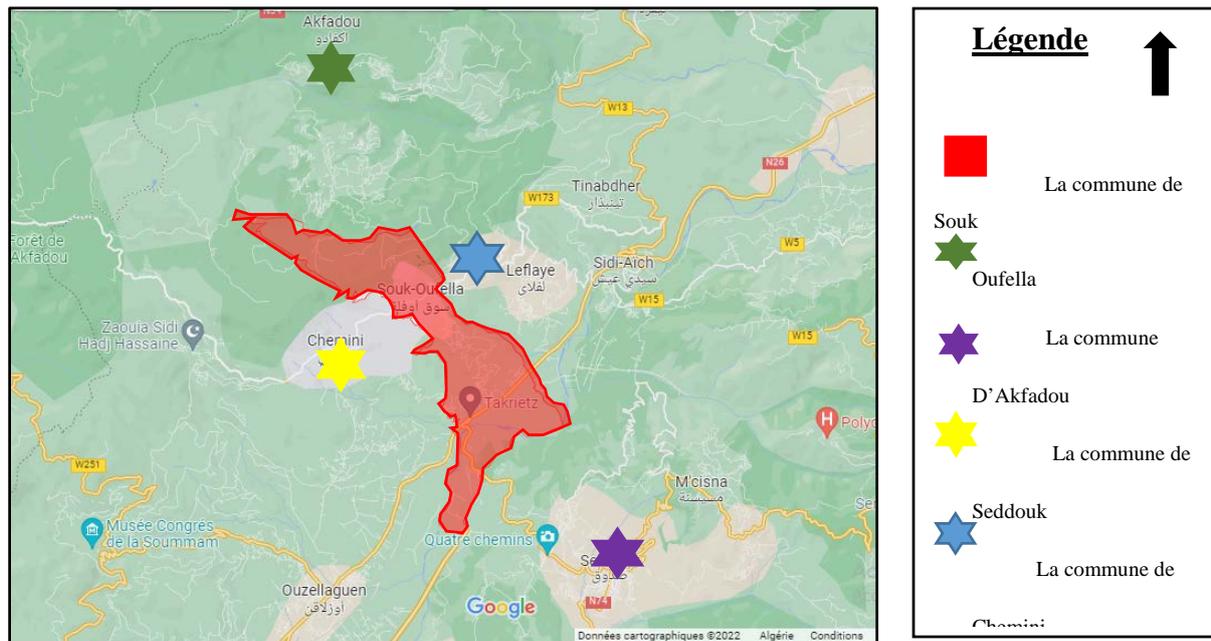


Figure 31: situation de la commune de souk Oufella

Source : Google maps traité par l'auteur

### 1.3. Takrietz

#### 1.3.1. Situation

Takrietz couvre une superficie de 3 km<sup>2</sup>. Elle est située au sud de la ville de Souk-Oufella, à une distance d'environ 7 km de la ville principale. Installée sur la route nationale n°26, la petite agglomération de Takrietz contribue à la construction d'un paysage urbain embryonnaire. Elle est délimitée par le village Taghrast au nord, par la commune de Seddouk au sud, la commune d'El-flay à l'est et à l'ouest par la commune de Chemini (figure 32).

#### 1.3.2. Morphologie et topographie du terrain

La situation géographique du village de Takrietz est assez plate avec une hauteur maximale de 100 à 200 mètres. On peut distinguer deux types de relief en rapport avec l'altitude :

Les zones de plaines.

Les zones de collines.

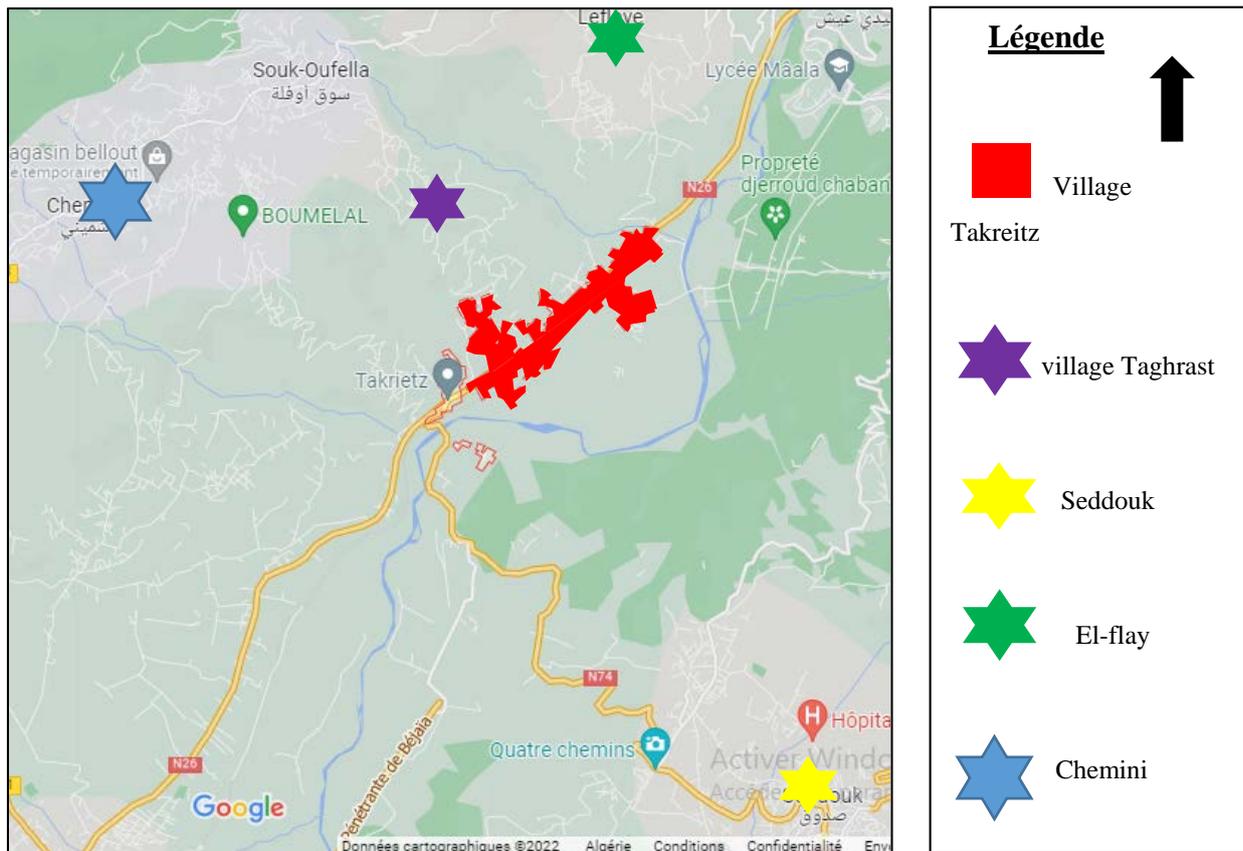


Figure 32: Situation de village Takreizt

Source : Google maps traité par l'auteur

### 1.3.3. Le climat de village

#### La température

Les températures de la région sont élevées en été et peu élevées en hiver. En juillet, la température maximale se situe entre 27°C et 31°C. Le minimum enregistré en janvier se situe entre 4°C et 10°C. Par ailleurs, la température moyenne annuelle est d'environ 25,6°C. ( Maouche & Lounes , 2015, p. 3)

#### La pluviométrie

La répartition des précipitations tout au long de l'année est irrégulière. Elles sont connues par l'intensité et la brutalité de l'hiver, en été elles sont presque inexistantes. Nous remarquons leur augmentation rapide de septembre à janvier et leur diminution de février jusqu'en mai, voir le tableau 4. Le climat de la zone d'étude est caractérisé par un climat semi-aride. ( Maouche & Lounes , 2015, p. 4)

### 1.3.4. Le cadre bâti à Takreizt

L'organisation spatiale de Takreizt est soumise à l'impératif d'alignement sur la voie de communication qui est la route nationale 26. Le village possède un ensemble d'équipements on trouve une annexe de l'APC, un bureau de poste et de télécommunications, une école primaire de 20 classes, un CEM, une mosquée, un poste police, une annexe de L'APC, un bureau de poste, un stade. Les citoyens de Takreizt habitent dans des maisons individuelles, celles qui sont aligné à la route nationale 26 ont des rez-de-chaussée destinés aux commerces (des restaurants, des alimentations générales, cafeterias ...etc.), voir la figure N 33.

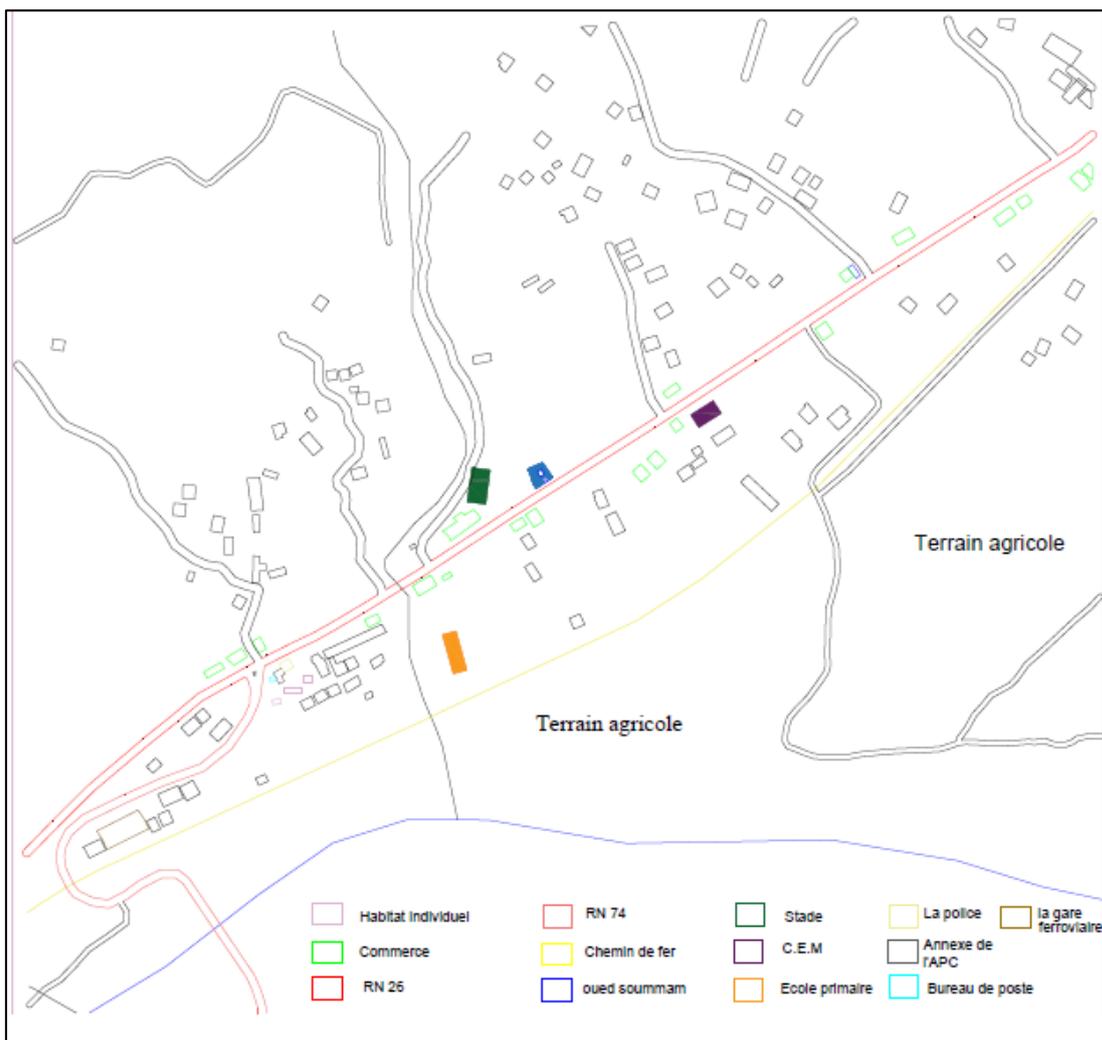


Figure 33: cadre bâtis de takreizt

Source : auteur

## 1.4. Bidonville Azzibs Mellah

### 1.4.1. Présentation et situation

Le bidonville Azzibs Mellah situé au sud-est de village de Takreitz, à 402,89m de centre de village, il faut signaler que le bidonville est situé dans un secteur non urbanisé, il couvre une superficie de 8298,23m<sup>2</sup>. Il est limité au nord par un chemin de fer et la route national 26, oued Soummam au sud, la route national 74 à l'est, et par des terrains agricoles à l'ouest (figure 33). Ce quartier se compose de 20 habitations avec 38 foyers. Les habitants de ce quartier précaire sont installés depuis plus que 62 ans, voir la figure 34.

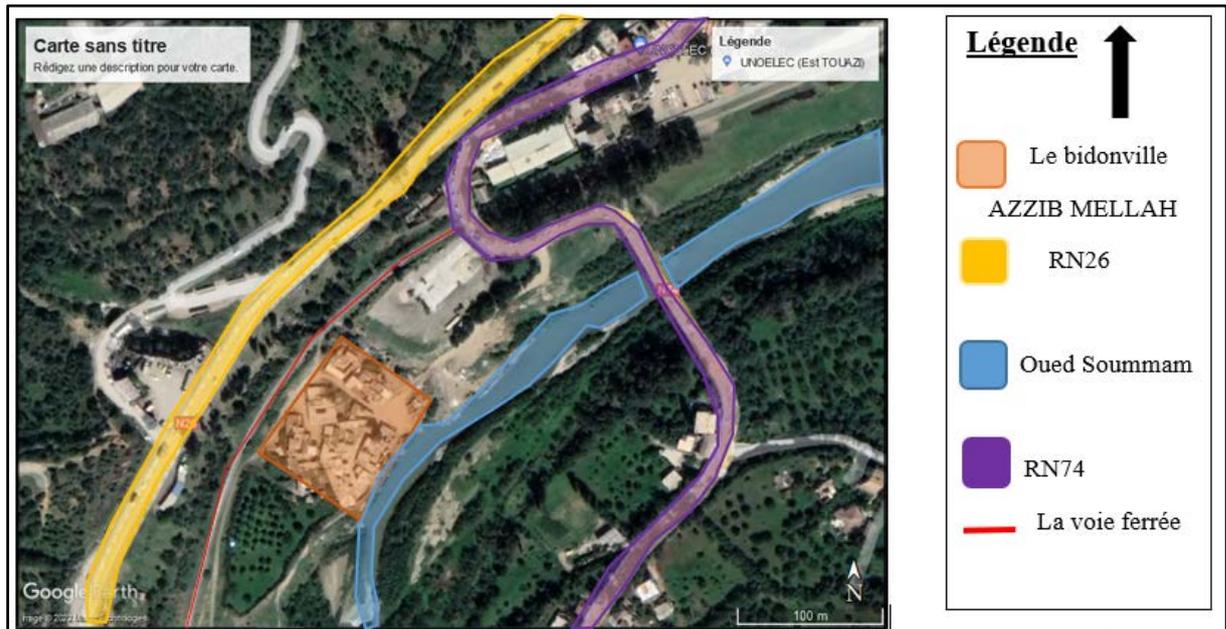


Figure 34: situation de bidonville

Source : Google earth traité par l'auteur.

#### 1.4.2. Accessibilité

Notre cas d'étude a deux accès. Un premier qui est à la fois piétonnier et mécanique ; il n'est pas encore aménagé. En cas d'inondation les habitants utilisent un autre accès très dangereux qui est celui de la voie ferrée. En hiver, et en cas d'inondations, les enfants ne peuvent pas rejoindre leurs établissements scolaires.



Figure 36: l'accès qui mène vers le chemin de fer

Source : l'auteur le 17/11/2021



Figure 35: l'accès principal au bidonville

Source : l'auteur le 17/11/2021

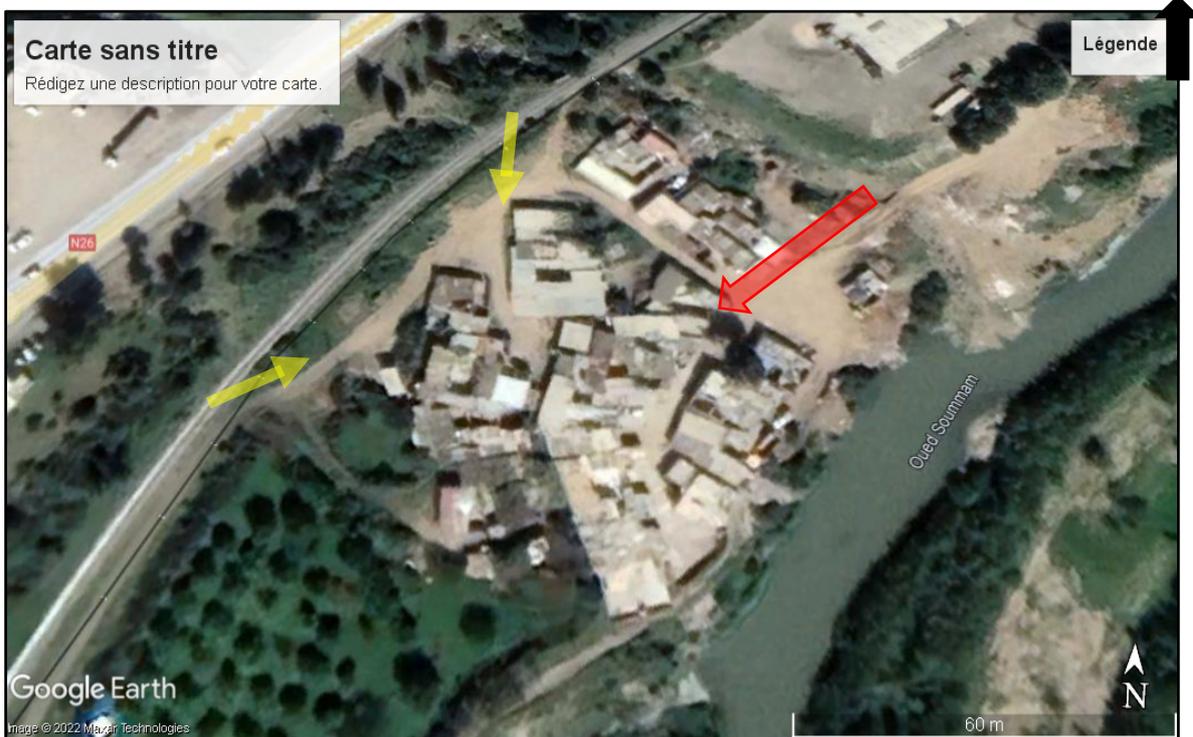
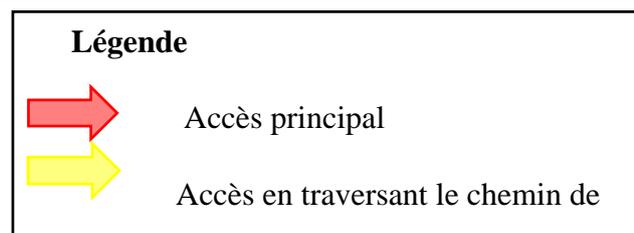


Figure 37: l'accessibilité de AZZIBS MELLAH

Source : google earth traité par l'auteur



Pour l'accessibilité intérieure tous les habitations sont accessibles par des ruelles. Les voies sont dans un état très dégradé, d'ailleurs dans les jours de pluie c'est difficile de circuler.



Figure 38: Des images représentent l'état dégradé des voies

Source : auteur le 17/11/2021

### 1.4.3. Topographie du site

Le site est presque plat, présente un dénivelé de 5,6 mètres environ tels qu'il montre dans la figure n°39.



Figure 39: une coupe topographique de bidonville Azzibs Mellah

Source : Google earth

### 1.4.4. Les risques qui entourent le bidonville :

Le site de notre cas d'étude située selon le PDAU de la commune de Souk Oufella dans le secteur non urbanisé parce que il fait partis de la zone inondable. Le bidonville est entouré de quatre risques : premièrement les inondations à cause sa situation au proximité d'Oued

### Chapitre III : analyse de cas d'étude, Analyse de site d'intervention, préprogramme, scénario

---

Soummam, quand il y'a un inondation les habitants sont obligés de quittés leurs habitations. Le deuxième c'est le problème de chemin de fer, les enfants n'ont pas des espaces pour jouer ils jouent près ce chemin, donc y'a un risque d'accidents. Lorsqu'il 'y a une inondation les habitants de bidonville sont obligés de traversé le chemin de fer pour aller à leur travail. Le troisième risque c'est l'électrification par réseau électrique non protégé ce risque est très dangereux pour les enfants en premier lieu, d'ailleurs une petite fille de huit ans a été morte par électrification.



*Figures 41: inondations dans le bidon ville Azzibs Mellah*

*Source : un citoyen de ce bidonville*



*Figure 40: le chemin de fer*

*Source : l'auteur le 17/11/2021*



*Figure 42: câble électriques non protégés*

*Source : l'auteur le 17/11/2021*

#### **1.4.5. L'organisation social de AZZIBS MELLAH**

Les habitants de bidonville Azzibs Mellah sont approprié le site, les occupants de ce bidonville appel leur cité « DOUAR ». C'est un douar clôturé et sécurisé ; il est d'accès interdit aux inconnus. Il se compose de huit grandes familles, chaque famille forme un petit groupement. Chez eux les relations et l'union social c'est leurs forces et leurs richesses. Ce douar contient 20 maisons construites illicitement pour 38 foyers, on trouve aussi un poste de surveillance et espace pour le parking à l'entrée de douar, et un abri pour les animaux, voir la figure n 43.

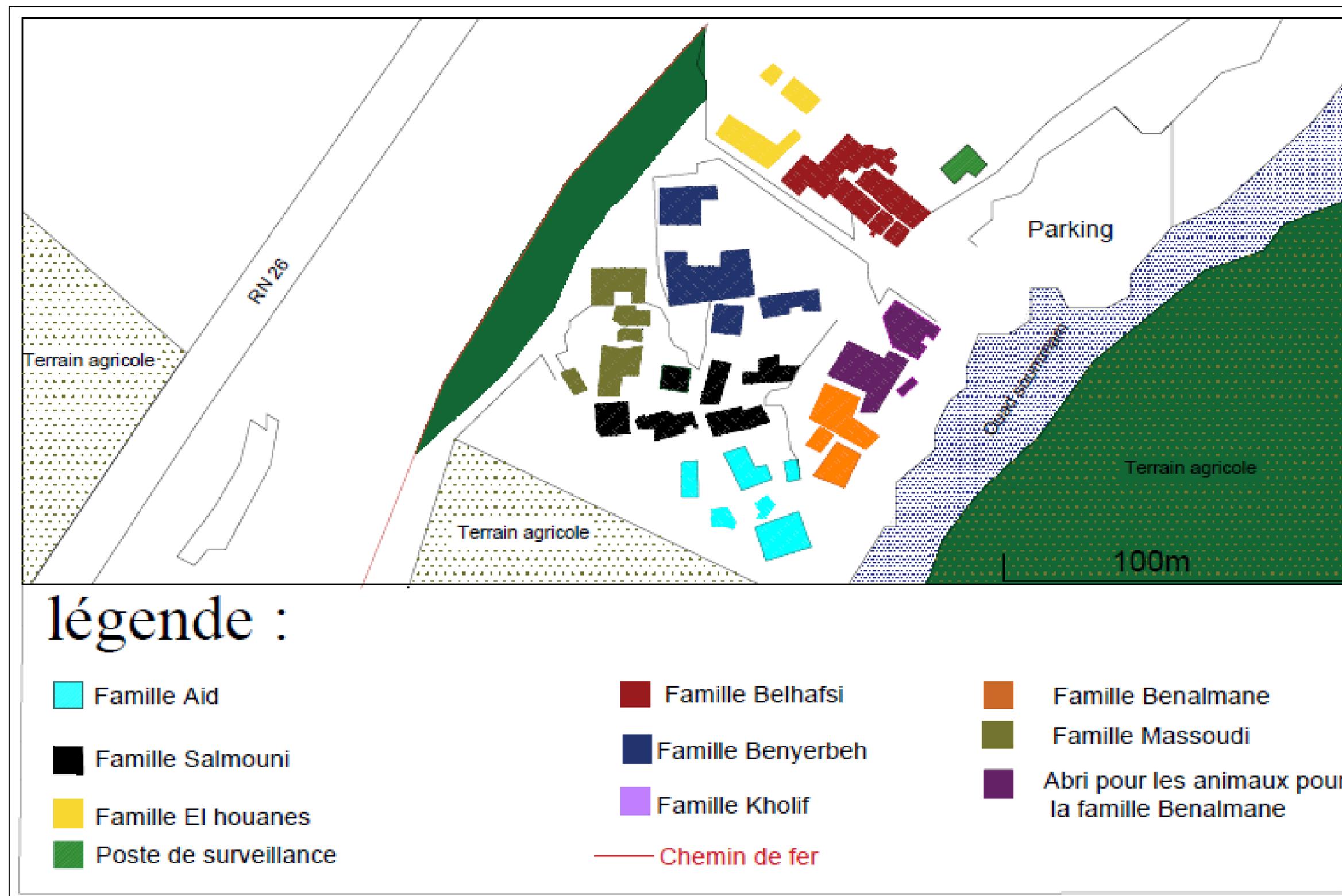


Figure 43: carte de douar Azzibs Mellah

Source : auteur, 2022

#### 1.4.6. Le cadre bâtis de bidonville Azzibs Mellah

Notre cas d'étude douar Azzibs Mellah contient 20 habitations pour 38 foyers. Les habitations du bidonville sont dans un état dégradé. A partir de notre observation au sein du bidonville, nous avons constaté qu'il existe une variété des matériaux. Les maisons sont construites en brique ou en hourdis. Le revêtement de sol est le plus souvent en ciment, mais il n'est pas exclu de trouver des maisons avec des sols en carrelage. Les portes d'entrée sont souvent en fer. Pour les toitures les occupants utilisent souvent des tôles, des plaques de bois ou de contreplaqué, des ternîtes et il y'a ceux qui ont fait des dalles de béton.



*Figure 44: la présence de carrelage*

*Source : l'auteur le 17/11/2021*

Nous avons pu entrer à une maison, les pièces sont organisées autour d'une cour. Elle se compose de trois chambres pour deux foyer (couples et leurs enfants dans une seule chambre) et la troisième c'est une chambre de la grand-mère en même temps aménagée comme un salon pour les invités. Le WC se trouve à l'entrée de l'habitation et en même temps c'est un débarras. La maison, n'ayant pas d'ouverture vers l'extérieur, le mur de la chambre donnant sur le patio est percé afin d'assurer l'éclairage et la ventilation, voir les figures, n 45 et 46.

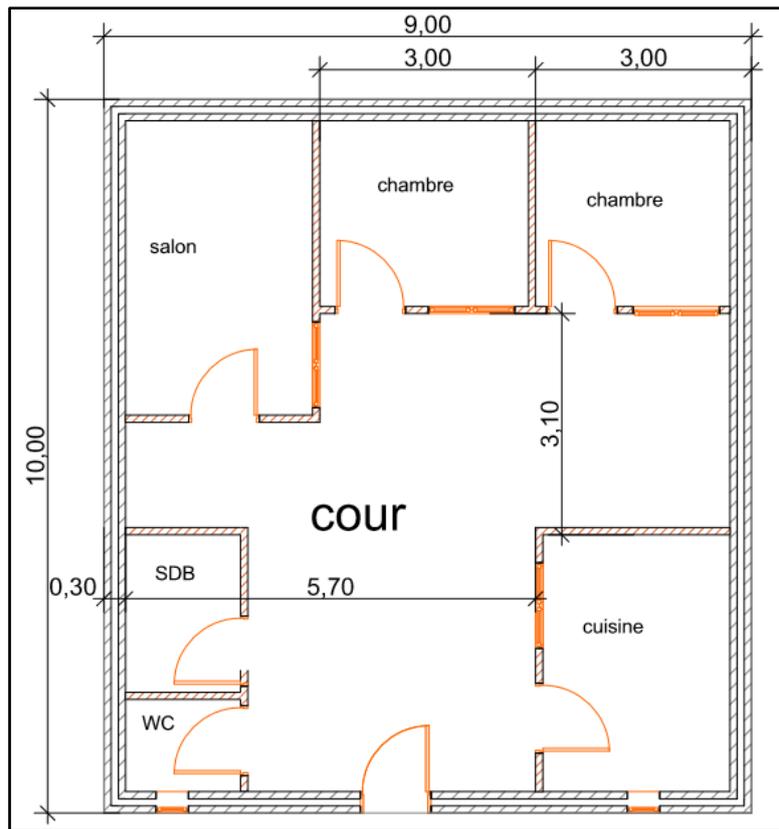


Figure 45: plan d'une habitation de bidonville

Source : l'auteur le 26/05/2022



Figure 46: cuisine

WC

salle de bain

Source : l'auteur 17/11/2021

### 1.4.7. Synthèse

Les habitants du douar Azzibs Mellah habitent dans un milieu misérable qui exige une intervention ; il est nécessaire de les reloger dans un site plus vaste et plus sécurisé pour concevoir un quartier qui réponde à leurs exigences sociales. Pour cela nous avons proposé de les reloger vers des habitats participatifs dans un nouveau site.

## 2. Le site d'intervention proposé

Comme notre cas d'étude est située dans une zone non urbanisée et entourée de dangers de tous côtés, nous avons proposé un site pour reloger les habitants du bidonville. Ce site est situé à 946,16 m de l'ancien site.

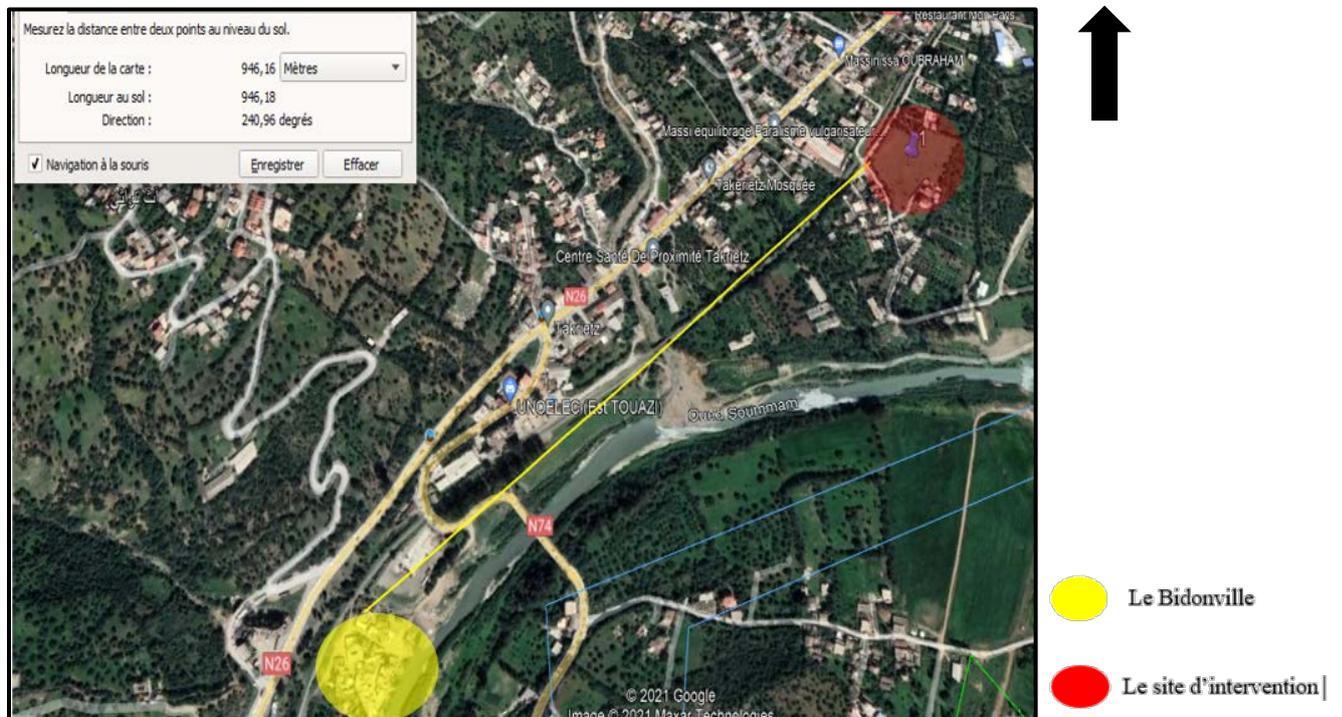


Figure 47: la distance entre l'ancien et le nouveau site

Source : Google earth traité par l'auteur

L'avantage de ce site est qu'il est situé au cœur du village de TAKREITZ, ce qui signifie que les relations sociales des habitants avec le monde extérieur seront maintenues, grâce à la proximité de toutes les installations (l'école à 398.43m, le CEM à 124.37m, la mosquée à 290.21m et le stade de TAKREITZ à 346.69m) Le site proposé s'étend sur une superficie de 14099, 75 m<sup>2</sup>. Il faut signer que ce site est n'est pas inondable car il est loin d'oued Soummam.

## 2.1. Accessibilité

On accède à notre site d'intervention par la route nationale 26, puis on traverse une voie secondaire.

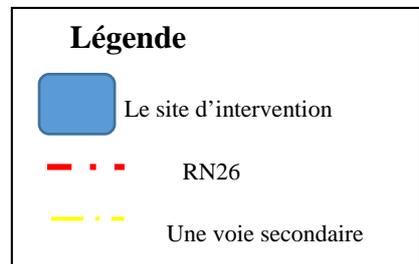


Figure 48: accessibilité au site d'intervention

Source : google earth traité par l'auteur le 27/05/2022

## 2.2. Topographie du site

Le site est presque plat, présente un dénivelé de 3,65 mètres environ tels qu'il montre dans la figure n° 49.



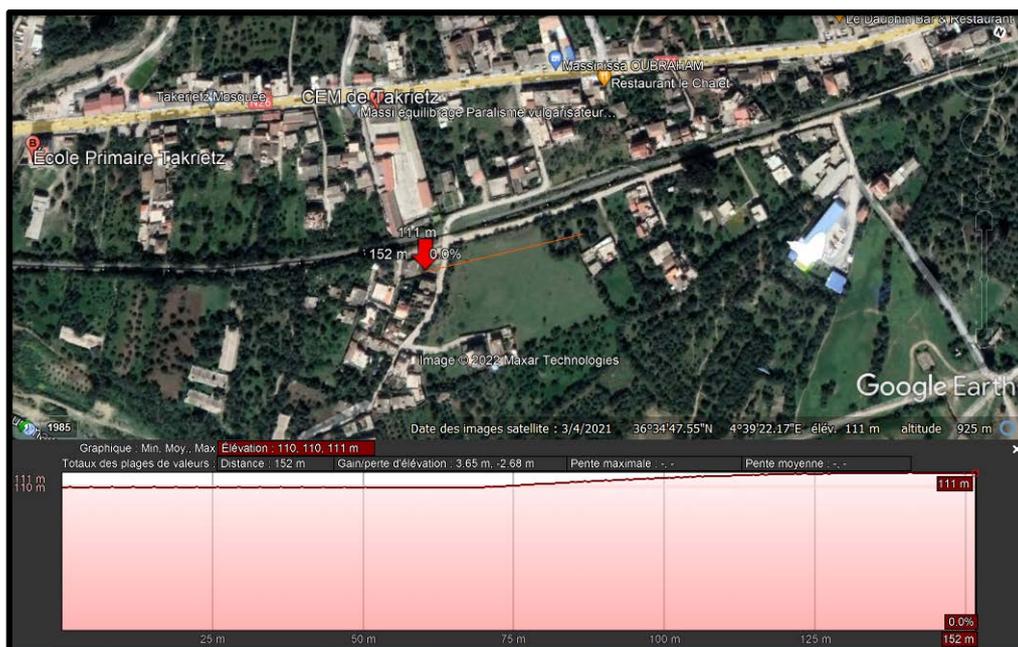


Figure 49: une coupe topographique de site d'intervention,

Source : Google earth

### 2.3.Synthèse

Notre site d'intervention a plusieurs points forts. Parmi ces points le site a une grande surface et cela nous permis de faire une conception qui répond aux besoins et aux rêves des habitants en termes d'aménagement et de qualité spatiales. Sa situation au cœur de village de TAKREITZ permet de garder les relations sociales entre les habitants de bidonville et les habitants de TAKREITZ. La disponibilité de différents réseaux (électrique, AEP, Assainissement...etc.) et le plus important c'est que notre site est loin d'oued Soummam donc y'aura pas un risque d'inondation. Le seul point faible de ce site c'est qu'il est limité par une voie ferrée au nord.

### 3. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête par questionnaire

Le questionnaire élaboré se compose de douze questions. Les premières questions portent sur le sexe et l'Age des répondants puis des questions sur l'origine et les causes de choix de site Azzibs Mellah par les familles qui habitent au bidonville et la durée de leur installation dans cet endroit. Par la suite les questions ont portée sur l'activités des répondants et sur leurs métiers. Après les questions précédentes, une autre série de questions ont étaient posé au habitants, elle porte sur ce qui suit :

Leurs opinions sur le l'idée de la participation et l'habitat participatif.

Leurs opinions sur la proposition de leur relogement dans un site plus sécurisé

Les espaces qu'ils souhaitent avoir dans leurs futures maisons

Les espaces communes qu'ils souhaitent avoir dans leur futur douar, on a aussi posé une question sur l'utilisation de l'ancien site dans le futur.

On a distribué 38 questionnaires pour 38 familles et on a reçu 36 réponses ce qui représente 95 % de la population. Les deux familles qui restent ont refusé de répondre au questionnaire.

### 3.1. Le sexe et l'âge des répondants

Les deux premières questions sont des questions basiques le but c'est de classer les répondants par des catégories selon le sexe on a 71,05% sont des hommes et 23,68% (figure 50). La deuxième question c'était sur l'âge des répondants nous avons mis quatre réponses et le répondant doit choisir la catégorie d'âge qui le convient, la catégorie (10-20) aucun répondant ne fait partie de cette catégorie. 42% des répondants ont été entre 20ans à 30ans, 14 personnes ont été entre 31 ans et 59 ans et 19% ont été des hommes âgés plus de 60 ans. Voir les figures 50 et 51.

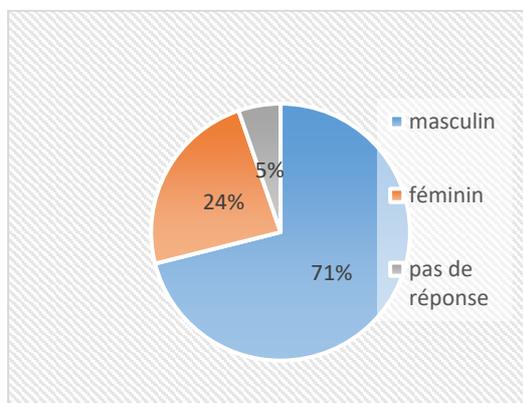


Figure 50: un cercle en portion représentant le sexe des répondants Source : auteur, 2022

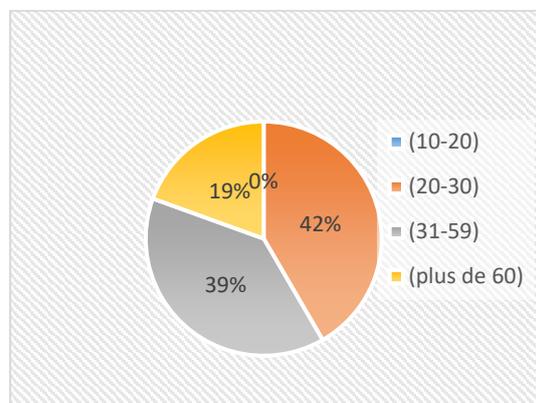


Figure 51: un cercle en portion représentant les catégories Source : auteur, 2022

### 3.2. Niveau d'étude des répondants

Dans le questionnaire on a mentionné trois réponses qui sont : le niveau moyen, secondaire, universitaire ; 7 personnes ont un niveau moyen, 9 répondants ont un niveau secondaire et 6 personnes sont des universitaires. 12 personnes ont dit qu'ils sont sans niveau et à cause de la pauvreté ils ont été obligés de sortir de l'école pour chercher du travail, voir la figure 52.

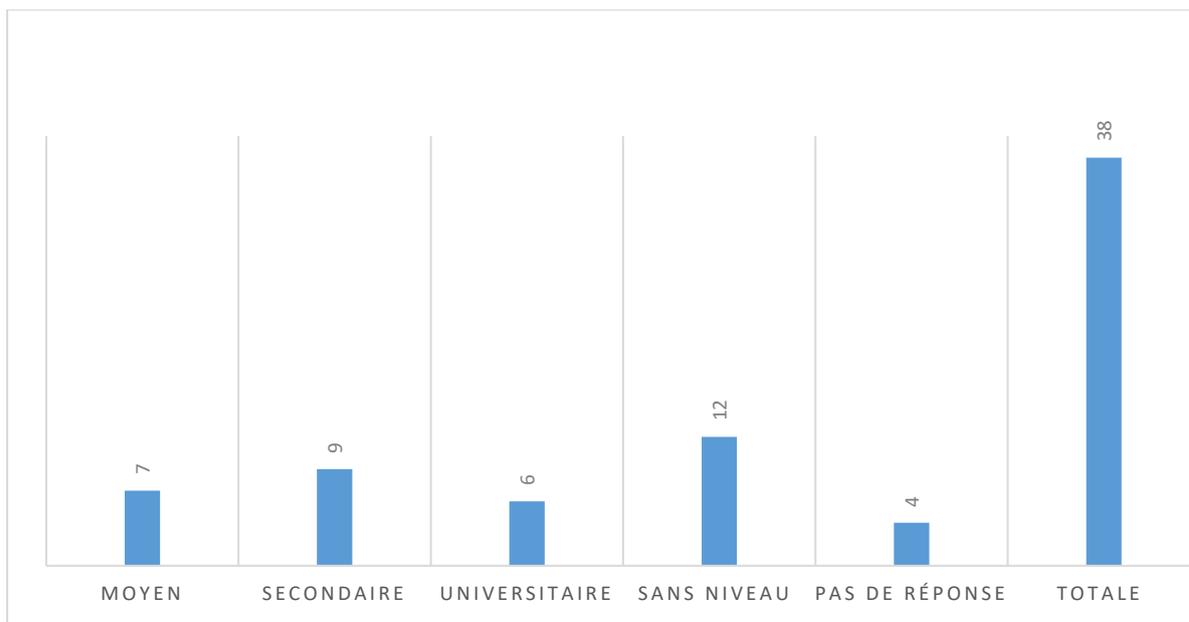


Figure 52: un graphe représentant le niveau d'étude des répondants

Source : auteur, 2022

### 3.3. Situation professionnelles des répondants :

La quatrième question c'était sur leur travail, on a trouvé que 33% des répondants sont des chômeurs la majorité sont des jeunes entre 20 et 30 ans, 23,33 % sont des manœuvres, 10% sont des chauffeurs de camions. Par contre y'a aucun ouvrier professionnel dans ce douar, voir la figure 54.

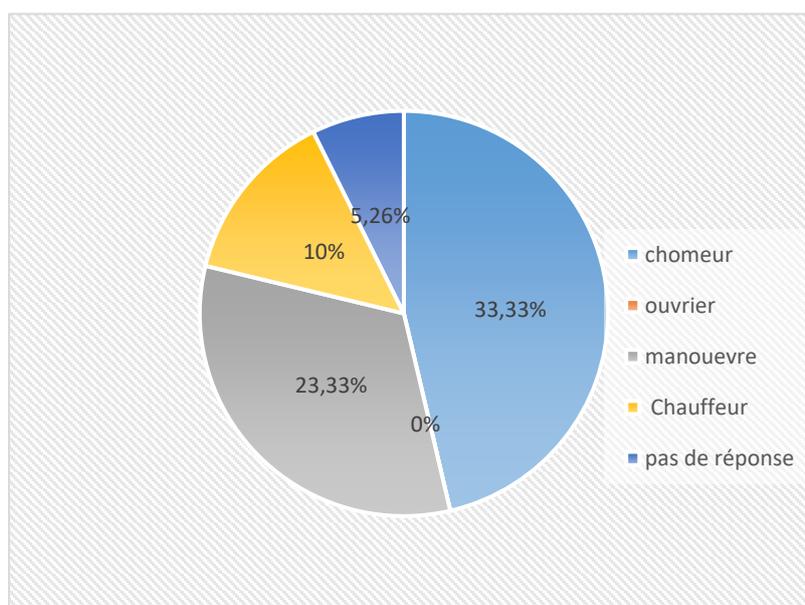


Figure 53: un cercle en portion représentant la situation professionnelle des répondants

Source : auteur, 2022

### 3.4. La durée de résidence dans le bidonville

D'après les réponses des occupants sur la question de la durée de résidence dans le bidonville : 84% des interrogés ont répondu qu'ils ont toujours habité dans ce douar, ils ont dit : « On est né et grandi dans ce douar ; nos grands-parents ont été venu à Bejaia pendant la période coloniale pour chercher un travail puis ils se sont installé dans le site Azzibs Mellah ». 9% ont répondu qu'ils ont habité dans ce site plus de 10 ans. Cette catégorie sont des femmes mariées à ce site. 7% n'ont pas répondu.

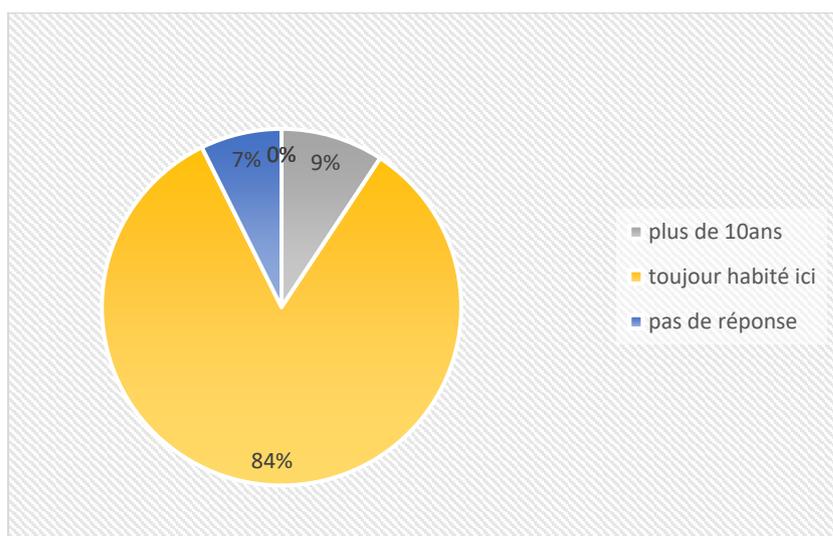


Figure 54: un cercle en portion représentant la durée d'habitation dans le site Azzibs Mellah

Source : auteur, 2022

### 3.5. Les raisons de choix de site Azzibs Mellah pour s'y installer

D'après le cercle en portion (figure 55), 84% des interrogés ont répondu à la question pourquoi vous avez choisi cet endroit ? par la réponse : « c'est notre origine ». Ce qui veut dire qu'ils se sont trouvé des habitants et c'est leurs parents ou leurs grands-parents qui étaient installé dans cet endroit. 8% des habitants ont répondu qu'ils sont choisi cet endroit pour qu'ils soient proches du travail, et 8 % n'ont pas répondu à la question.

A partir de ces données on peut dire que la majorité des habitants qui ont répondu à cette question sont des habitants de la deuxième génération qui sont né dans le bidonville et que les autres (8%) sont probablement des nouveaux habitants qui ont des liens avec les habitants les plus anciens.

On peut noter de ces résultats que les habitants de ce bidonville sont caractérisé par une unité sociale forte et solide vu qu'ils ont vécu ensemble pendant au moins deux générations. Cette

unité sociale devrait être prise en charge dans le nouveau groupement d'habitat qu'on va proposer comme alternative au bidonville.

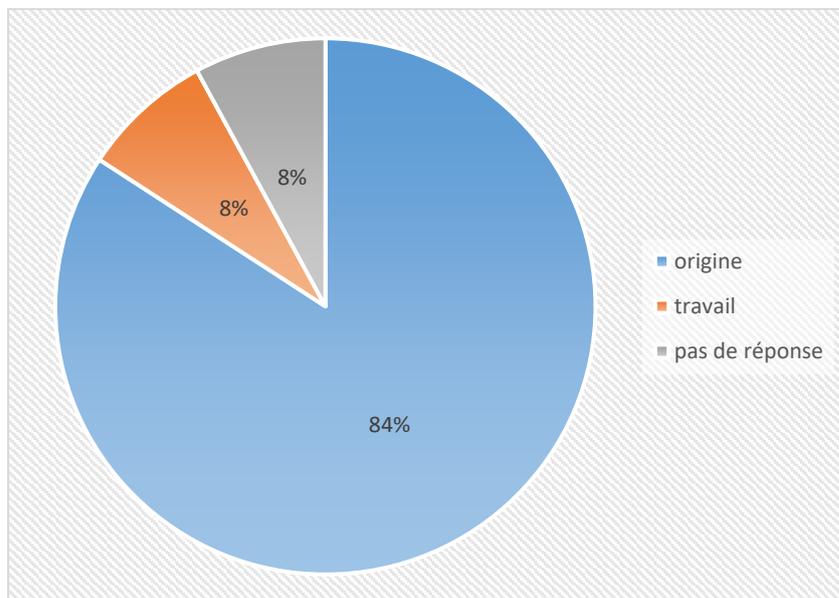


Figure 55: un cercle de portion représentant la raison pour laquelle ils ont choisi Azzibs Mellah

Source : auteur, 2022

### 3.6.L'opinion des habitants vis-à-vis de la proposition de relogement

Selon le cercle en portion (Figure 56) 84% des habitants étaient pour le relogement parce qu'ils habitent dans des conditions défavorables et ils vivent dans un site où ils n'ont pas les plus simples conditions pour vivre. 11% étaient contre mais en réalité ils n'étaient pas contre le relogement ils ont dit non à cause des milliers de promesses de la part de l'état, rien que pour faire leurs obligations nationales comme le vote. Les occupants de ce bidonville ont donc perdu l'espoir de pouvoir être relogés un jour.

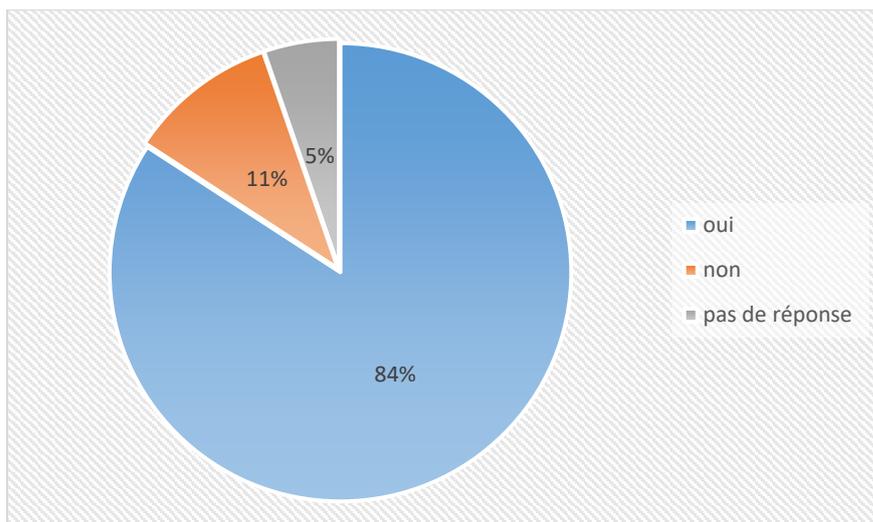


Figure 56: l'opinion des habitants vis-à-vis de la proposition de relogement

Source : l'auteur, 2022

### 3.7. L'opinion des habitants vis-à-vis l'idée de la participation

L'habitat participatif est un nouveau concept pour eux, donc nous l'avons premièrement expliqué de quoi il s'agit d'une manière simple et facile à comprendre, nous avons dit que l'Etat va vous donner un terrain et elle va vous aider par une somme d'argent et vous devez réunis entre vous et décidez ce que vous voulez comme habitations et des équipements même l'aménagement extérieure, c'est à vous de le proposer, donc c'est vous qui vont faire la conception et la construction de votre nouveaux douar, sachant que vous participer entre vous avec de l'argent et la construction parce que la majorité sont des manœuvres aussi les chauffeurs leurs travail est la livraison des matériaux de construction. Après avoir expliqué le concept au habitants, 84% ont été d'accord et 11% ont été contre parce que ils ne sont pas d'accord de participer financièrement.

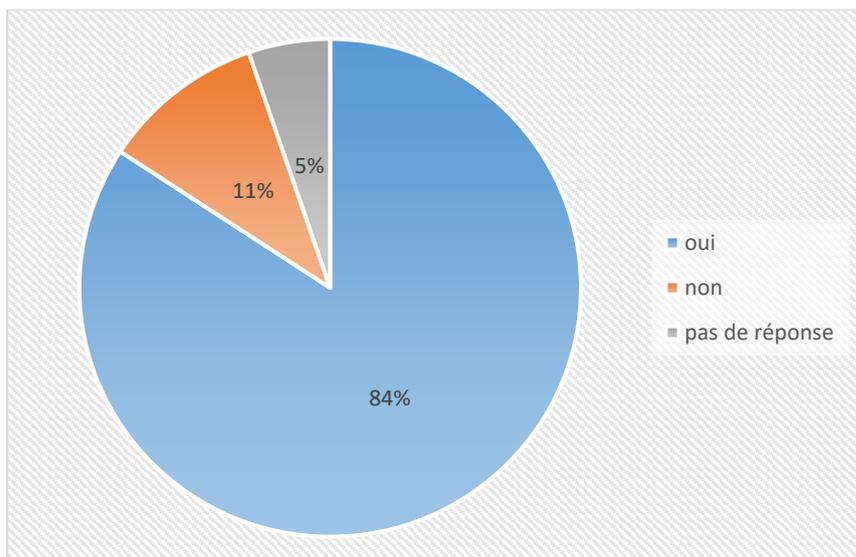


Figure 57: un cercle de portion présentant les résultats de la question sur l'idée de la participation

Source : l'auteur, 2022

### **3.8. Les espaces souhaités dans les futurs logements et les espaces en commun souhaités dans leur futur douar**

Vu que les habitants de ce douar vont participer à la conception de leur nouveau douar ainsi que leur habitation on a posé cette question dans notre questionnaire on a proposé quelques espaces et on a laissé la possibilité pour qu'ils propose d'autres espaces souhaités. D'après le graphe (Figure 58), on remarque que les habitants de ce bidonville veulent des habitations basiques. Ils veulent des maisons avec une cour centrale (28 personnes ont souhaité d'avoir une cour parce que la cour est très importante pour eux.) des chambres selon le nombre de famille, une cuisine, un salon, des sanitaires bien sûr, et 20 personnes souhaité d'avoir un petit jardin dans leur maison (Figure 58).

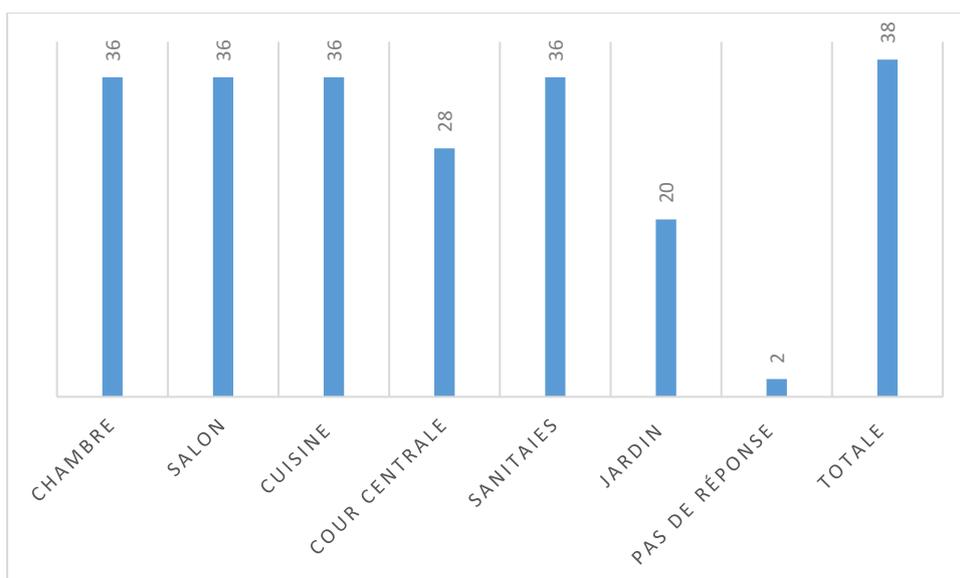


Figure 58: un graphe présentant les espaces souhaités par les habitants dans leur futur logement

Source : auteurs

Pour les espaces en commun tous les habitants veulent un parking pour leurs voitures, camions et semi-remorques, 36 personnes souhaitent d'avoir un poste de surveillance pour assurer la sécurité de douar, surtout la sécurité des enfants quand ils traversent le chemin de fer pour aller à l'école et veulent aussi un point de dépôts d'ordure pour la propreté du douar. 25 habitants veulent avoir un air de jeu pour les enfants parce que dans l'ancien douar les enfants jouent près de chemin de fer et à côté d'oued Soummam, 15 répondants souhaitent d'avoir une salle commune polyvalente pour les jeunes et les fêtes (Figure 59).

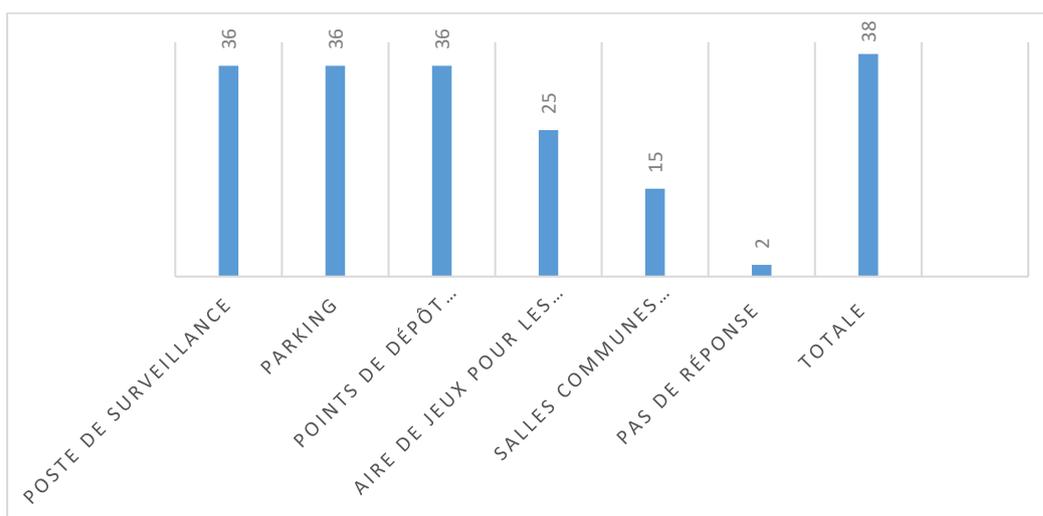


Figure 59: un graphe représentant les espaces en commun souhaités par les habitants

Source : l'auteur, 2022

### 3.9.L'exploitation de l'ancien site

Dans cette dernière question on a demandé aux habitants de nous dire comment ils vont exploiter l'ancien site. 52,63% ont préféré de faire des abris pour les animaux dans ce site premièrement pour l'hygiène de nouveau douar et deuxièmes la présence d'oued Soummam dans l'ancien site parce que l'eau est très importante pour les animaux. 26% des répondants ne veulent plus l'exploiter. 28,94% veulent l'exploiter comme un jardin potager à cause de l'abondance de l'eau.

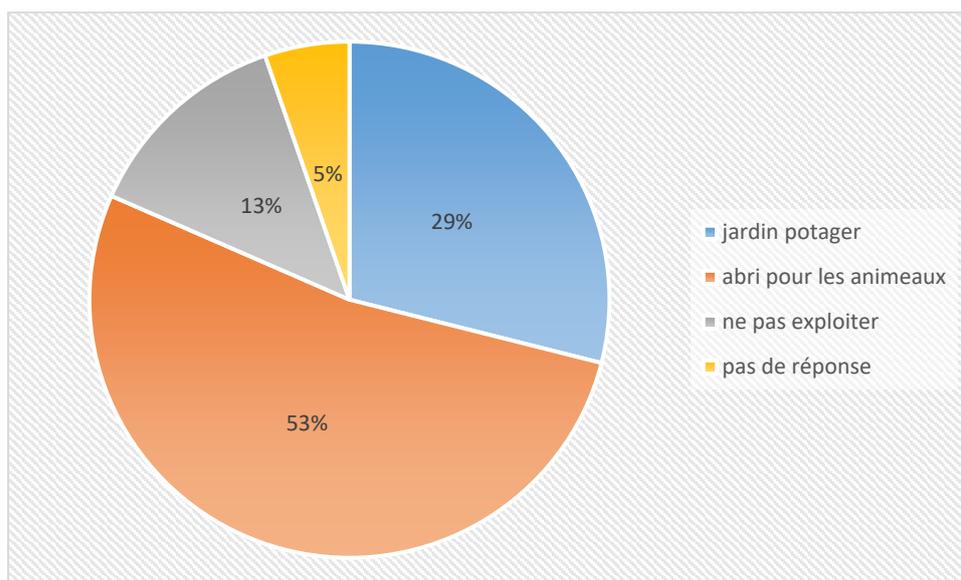


Figure 60: un graphe représentant les visions des habitants concernant l'exploitation de l'ancien site

Source : auteur, 2022

#### 4. Synthèse

Les résultats de ce questionnaire nous ont donné une idée sur les besoins auquel notre projet doit répondre c'est les bases du programme exprimé par les habitants de douar Azzibs Mellah. Que ce soit pour les espaces intérieures de leurs logements ou bien les aménagements extérieurs et les équipements communs. On va faire un projet de 34 habitations pour 34 familles (on ne va pas faire 38 habitations parce que il y'a quatre foyers qui sont contre l'idée de la participation. Ils ont refusé malgré notre explication).

Concernant les relations entre les occupants du bidonville, dans les réponses des habitants, nous avons remarqué une forte complémentarité sociale. Nous avons remarqué la présence de la notion de partage et vie en commun de manière quotidienne et surtout lors des moments importants tels que les fêtes et pratiques religieuses. Cette dimension sociale de la vie des habitants doit être prise en considération dans la conception du nouveau groupement.

## 4. Les scénarios

### 4.1. Présentation de premier scénario

Il s'agit de faire un groupement d'habitations à base des maisons peuvent s'étaler jusqu'à R+2 selon nombre de foyer qu'il y'a dans la grande famille, avec des accès individuels.

Il y'aura une cour centrale aménagée et entourée par les habitations.

La prévision des espaces en commun comme la salle commune polyvalente, un air de jeux, des espaces agricoles

Création des parkings.

Un point de dépôt d'ordure.

Un poste de sécurité à l'entrée de nouveau douar pour assurer la sécurité.

Il y'aura un accès mécanique qui mène au parking et un accès piéton.

Le douar sera clôturé par une clôture végétalisée (figure 61).

### 4.2. Présentation de deuxième scénario

Il s'agit de construire une habitation pour chaque foyer.

Les familles seront regroupées dans des habitations.

Tous les habitations seront en RDC avec une possibilité de faire l'extension verticale au futur.

Le nouveau douar sera entouré d'une clôture végétalisée.

Création des parkings.

Prévoir un espace agricole partagé entre les habitants de douar.

Prévoir un poste de surveillance à l'entrée de douar.

Prévoir des espaces en commun comme salle communes et un air de jeux

Création d'un espace pour les vieux (figure 62).

**NB : dans les cartes suivantes chaque une des couleurs dans les habitations représente une famille**

## Le premier scénario



Figure 61: un schéma représentant le premier scénario Source : auteur, 2022

## Le deuxième scénario



Figure 62: un schéma représentant le deuxième scénario ; Source : l'auteur, 2022

### 4.3. Tableaux comparatif entre les deux scénarios

Le premier Scénario	Le deuxième scénario	Les points en communs
Des habitations avec des étages jusqu'à R+2	Des habitations en RDC	Les espaces en commun sont les même dans les deux scénarios parce que c'est les habitant qui ont fait la programmation
Une cour central aménagée	Des courettes entre chaque groupement d'habitation	
	Un espace vert pour les hommes âgés	
	Y'aura deux formes d'habitations F3 et F4	

Tableau 4: comparaison entre les deux scénarios

Source : auteur,2022

A partir de la comparaison des deux scenarios, nous retenons le scenario N°02 vue qu'il repend mieux à notre problématique de recherche qui est la participation entre les habitants à partir de création des espaces en commun entre eux, et il garde les principes de l'ancien douar qui sont le regroupement familial, l'intimité et la sécurité de douar.

## **5.1. Le préprogramme du scénario retenu**

Ce préprogramme est établi à base des résultats du questionnaire destiné aux habitants de bidonville. Le questionnaire a constitué une opportunité pour l'établissement d'un préprogramme pour leur nouveau douar. Ce préprogramme essaye de répondre aux besoins exprimés par les habitants à l'échelle du groupement et à l'échelle familiale, voir le tableau ci-dessous N 6.

Entité	Sous-entité	Description	Nombre	Surface	Illustration
Habitat	Habitation en forme F4	Ça sera des habitations qui se compose de trois chambres ces habitations sont destinées pour les familles étendu ; elle contient une cour centrale ; ces habitations sont en RDC avec une possibilité de faire l'extension au future les entrés sont privatif.	10	110m <sup>2</sup>	
	Habitation en forme F3	Ça sera des habitations qui se compose de deux chambres ces habitations sont destinées pour les familles normal ; elle contient un petit jardin ; ces habitations sont en RDC avec une possibilité de faire l'extension au future les entrés sont privatif.	24	95m <sup>2</sup>	
Les espaces en commun	Parking	Située dans le côté nord de notre site, il contient 8 places pour les soumet et les camions et 5 places pour les voitures	8 pour les soumet et les camions 5 pour les voitures	1562 m <sup>2</sup>	

	Salle commune polyvalente	En RDC ça sera une très grande salle consacré pour les évènements (mariage, un mort ...) l'étage sera une salle de jeux et une bibliothèque	1	525,65 m <sup>2</sup>	
	Espaces agricoles	Destiné principalement au vieux et au futur ça sera une réserve pour construit des habitations.	34	1091,07 m <sup>2</sup>	
	Espace vert	Ça sera un espace de détente pour les hommes	1	988,02m <sup>2</sup>	
	Aire de jeux	Espace de détente pour les enfants	1	794,84 m <sup>2</sup>	

	Poste de surveillance	Pour assurer la sécurité de douar	2	12 m <sup>2</sup>	
--	-----------------------	-----------------------------------	---	-------------------	---

Tableau 5:Le préprogramme du scénario retenu

Source : auteur,2022

## **Conclusion**

Dans ce chapitre on a fait l'analyse de cas d'étude pour présenter la vie misérable des habitants d'Azzibs Mellah les risques qui entourent notre site d'étude ; on a pu découvrir leurs mentalités et principes qui vont nous aider dans notre projet de fin d'études. Ensuite on a fait une analyse de site proposé, nous avons choisi un site qui est situé au cœur du village de Takreiz. Notre préprogramme était élaboré à base de questionnaire distribué aux habitants ; on a leur donné l'opportunité de choisir les espaces intérieurs de leurs futures maisons et les espaces en commun souhaités dans leur futur douar. Ce que nous a marqué dans ce douar c'est la notion de partage et de vivre ensemble ils vivent comme c'est une seule famille.

## Conclusion général

Dans notre travail de recherche on a suivi l'enchaînement suivant : d'abord on a fait une recherche sur l'habitat précaire ces types et les types d'interventions pour la résorption de l'habitat précaire. On a trouvé que si le site de bidonville est habitable on peut faire l'améliorations ou bien la reconstruction totale des habitations ; si le site est inhabitable on fait le relogement. Dans notre cas le site est non seulement entouré de plusieurs risques ; il fait partie d'un secteur non urbanisable parce que il se situe dans une zone inondable. Donc il faut faire un relogement pour les habitants de ce bidonville.

Après avoir visiter ce bidonville, on a essayé de comprendre le mode de vie de ces habitants, les relations entre eux et leur relation avec les habitants de TAKREITZ ; afin de connaître la typologie de leur habitat et de choisir l'emplacement un nouveau site pour les reloger. On a trouvé que les occupants de ce bidonville donnent une grande importance à leurs relations sociales ; ils vivent tous ensembles comme une seule famille. On a estimé que l'habitat participatif une option qui pourrait les satisfaire et ceci a été vérifié par le moyen d'une des questions posées lors de l'enquête menée aux près des habitants.

Dans la 1<sup>ère</sup> section de la partie théorique on définit c'est quoi l'habitat participatif ; nous avons dit que c'est le vivre ensemble, ensuite nous avons présenté les acteurs qui participe dans le processus de réalisation d'un habitat participatifs, on a dit que les habitants sont les acteurs principaux, parce que ils vont participer dans tous les étapes commençant par la programmation jusqu'à l'étape de la réalisation de projet. La réussite d'un projet d'habitat participatif nécessite en premier lieu la participation des habitants.

Dans la deuxième section on a abordé le thème de l'habitat participatif en Algérie, on a trouvé qu'il existe deux types qui sont le logement social participatif (LSP) et l'immobilier coopératif, on a trouvé que ces logements ne répondent pas aux besoins des habitants de douar Azzibs Mellah parce que ces logements ne préservent pas leurs relations sociales, ils veulent qu'ils vivent ensemble comme avant.

Pour cela, on a choisi un site situé au cœur de village de TAKREITZ afin de reloger les habitants de bidonville. Ce site est choisi de telle sorte à ne pas trop modifier leurs environnement social et économique (les écoles, le milieu de travail...). Le nouveau site sera le support d'un nouveau douar qui sera construits pour satisfaire les besoins exprimés par des habitants de ce bidonville. Le préprogramme du nouveau douar est le fruit de l'enquête (par

questionnaire) que nous avons mené auprès des habitants et qui a constitué une l'opportunité aux habitants pour proposer les espaces et les équipements dans lesquels ils souhaitent vivre dans la future.

Durant notre analyse nous avons trouvé quelques contraintes, la première c'est la situation de notre cas d'étude le bidonville Azzibs Mellah ; il se situe dans un endroit loin et isolé de Takrietz. La deuxième contrainte été en matière de la documentation y'a aucune carte de ce bidonville, aussi nous avons trouvé des difficultés lors de distribution de questionnaire parce que c'était difficile d'expliqué aux habitants que nous sommes juste des étudiants. Malgré ces contrainte nous avons pu aboutir à faire une analyse de ce bidonville et découvrir la notion de partage et de vivre ensemble.

Notre recherche pourrait être un support primaire apportant des éléments essentiels sur le thème abordé et qui seraient par la suite plus détaillés par les chercheurs potentiels qui seraient intéressés par ce thème de recherche.

## Bibliographie

(Jane. (1961). Jacobs.

Achat , M., Adrar , S., & Asloune , F. (2016). UN BIDONVILLE COMME SUPPORT D'UN NOUVEAU PROJET D'HABITAT (CAS DE LA CITE SOUMARI ET LA CITE EUCALYPTUS,BEJAIA). *Mémoire En vue de l'obtention du diplôme de Master II*. Département d'Architecture et d'Urbanisme, Université Abderrahmane Mira Bejaia.

André, P. (2012). PARTICIPATION CITOYENNE.

Anne-Laure Euvrard. (2011). *Le livre banc de l'habitat participatif* . Strasbourg.

Article. L. 200-1 du code de la construction et de l'habitation, l. A. ( 2014, mars 24 ).

*Association Amidoul*. (s.d.). Récupéré sur Ksar Tafilelt, principes et références:  
<http://tafilelt.com>

Benmatti, & Abdullah, N. (1982). Habitat du tiers monde, cas de l'Algérie. ALGER.

Bolhus, P. (2007, août 25). Les Pays-Bas se donnent quartier vert. *Le monde* 2, pp. 20-23.

Brun, B. (2016, Septembre). L'habitat Participatif :une nouvelle façon de penser et de produire le logement.

(Ceum), C. d. (2015). L'URBANISME PARTICIPATIF Aménager la ville avec et pour ses citoyens. Montréal.

Chabi , M., & Dahli , M. (2008). Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du Mzab :Une expérience urbaine entre tradition et modernité. *Document extrait de : www.umc.edu.dz/vf, eboxeditions*. Algérie. Récupéré sur <http://www.eboxeditions.com/index.php>

Chabi, & Dahli . (2008). Le patrimoine : Un référent pour le renouvellement urbain ?Cas des ksour du M'Zab. Département d'architecture, Faculté du génie de la construction université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou,, Algérie.

Chaboche, P. D. (Avril 2014). L'AFD & l'intervention en quartiers précaires. *retours d'expériences et recommandations stratégiques*, 6.

Chertouk, Z., & Ahmed , M. (2018). L'économie sociale et solidaire :une réalité algérienne et mondiale. *Programme d'appui jeunesse emploi* (p. 22). Alger: PAJE.

Cites Allaince . (2022, 05 10). *LA REVALORISATION DES BIDONVILLES*. Récupéré sur [knowledge-uclga.org: https://knowledge-uclga.org/la-revalorisation-des-bidonvilles.html](https://knowledge-uclga.org/la-revalorisation-des-bidonvilles.html)

CNL. (2022, Avril 11). *CNL* . Récupéré sur <https://www.cnl.gov.dz/page/article/logement-social-participatif-et-le-logement-promotionnel-aide-lsp-lpa-9/>

Damon, J. (2019). Bidonvilles, retour d'expériences. pp. 23-24.

Djaafar, Z., & Choukari, A. (2017, MAI 25). COHOUSING A ORAN ZOOM SUR L'HABITAT PARTICIPATIF ET REFLEXIVITE DES HABITANTS. Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

*evalanxmeer*. (2012, octobre 26). Récupéré sur wordpress: <https://evalanxmeer.wordpress.com/>

Favreau, L., & Boulianne, M. (2002, Mai). Développement local et développement local et développement local et économie populaire en Amérique Latine : l'expérience de Villa el Salvador. *Série Rapport de Recherche no. 1* . Université du Québec en Outaouais.

Ferrat-soares , A., & Jourdan , C. (2019, Juillet-août). « Urgences démographiques et urgences écologiques : quels urbanismes de transition ? »Le Ksar de Tafilelt Tadjid, province de Ghardaïa, Algérie. *UdM Urbanistes de monde*.

habitat précaire et vieux bati à béjaia,un recasement coûte que coûte. (2012). *Algérie 360*.

Heraou. ( 2012). Evolution des politiques de l'habitat en Algérie, le L.S.P comme solution a la crise chronique du logement cas d'étude la ville de CHELGHOUM LAID . *Mémoire de Magister, Option Habitat*. université de setif .

Heraou, A. (2012). EVOLUTION DES POLITIQUES DE L'HABITAT EN ALGERIE LE L.S.P COMME SOLUTION A LA CRISECHRONIQUE DU LOGEMENTCAS D'ETUDE LA VILLE DE CHELGHOUM LAID. *Mémoire Pour l'Obtention du diplôme de Magister*. Université Ferhat Abbas Sétif.

*HISTOIRE DES BENI-OUAGHLIS (Ath-Waghliis)*. ( 2006, Septembre 15 ). Récupéré sur <http://athwaghliis.over-blog.com/article-36184585.html>

- Hoyaux, A.-F. (2002). Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter. *open edition journals*. Récupéré sur <https://journals.openedition.org/cyberge0/1824>
- Jacobs, J. (1961).
- Journal officielle de la république algérienne. (1977, Février 09). *lois et ordonnances article 02*. ALGER.
- Kheir, D. (s.d). Une réussite de participation active d'amélioration des bidonvilles : Villa El Salvador, Pérou. *BACCALAUREAT EN URBANISME*.
- Kheir, D. (s.d.). *Une réussite de participation active d'amélioration des bidonvilles : Villa El Salvador, Pérou*. Supervisée par Viviana Riwilis.
- Lafontaine , & Olivier . (2017 ). interet des collectivités pour l'implantation d'arbres nourriciers dans les parcs urbaine: le cas de villa el salvador,au pérou . Département photology,Quebec , canada .
- Lalonde , M. (2010). La crise du logement en Algérie : des politiques d'urbanisme mésadaptées. *Mémoire du grade de Maître ès science en Anthropologie*.
- Lariba, S. (2012). Le logement social participatif LSP entre les aspirations des bénéficiaires et les limites d'une solution d'habitat Cas d'étude à Sétif. *Mémoire de magister* .
- Larousse. (s.d.).
- Louis, F., Fréchette, L., Lachapelle , R., & Zapata, A. (1992). Une expérience réussie d'organisation communautaire : Villa el Salvador, Pérou. (L. P. Montréal, Éd.) doi:<https://doi.org/10.7202/301185ar>
- Maouche , N., & Lounes , L. (2015, JUIN 27). CONCEPTION ET DIMENSIONNEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAU USEE DU VILLAGE TAKRIETZ (W) BEJAIA. *En vue de l'obtention du diplôme de MASTER en Hydraulique Option : Hydraulique urbaine*.
- Messaci, N. (2008). L'appropriation de la vallée de la Soummam : une reformulation du rapport montagne/vallée. Dans U. d. Messaci Nadia Maître de conférence.

- Omari, A. (2012). L'approche ontologique du concept de «l'habiter » et le processus de production de cas de programmes de logements collectifs à Sétif, Magister Habitat. *Université Ferhat-ABBAS*. Sétif.
- Ortega-trur, C. (2009, novembre 27-28). PEROU : Les cantines populaires de Villa El Salvador ou le sentier de la démocratie participative. *PREMIERES JOURNEES DOCTORALES SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE*. Lyon, C.R.E.S.S. – Université de Strasbourg.
- Paquot, T. (s.d.). *cairn.info*. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm#pa4>
- retours d'expériences et recommandations stratégiques. (2014, avril). *L'AFD & l'intervention en quartiers précaires*.
- Robert. (édition 2010).
- Slimani, L. (2011, novembre 29). La longue lutte contre l'habitat précaire. *JeuneAfrique*. Consulté le Mars 31, 2022, sur <https://www.jeuneafrique.com/32038/economie/la-longue-lutte-contre-l-habitat-pr-caire/>
- Starck, S., Hyacinthe, B., Blaison, S., Brolly, S., Commessie, F., & Muller, C. (2020, JUIN). IMPLICATION CITOYENNE & VÉGÉTALISATION : DE LA QUALITÉ DES ÉCOQUARTIERS AUX PAYS-BAS. *ADEUS L'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strabourgeoise*, p. 7.
- Tariq, C. (2016, janvier 31). *ARCHIGUELMA*. Récupéré sur Le Politique De L'habitat En Algérie: Le Logement Social Participatif L.S.P: <https://archiguelma.blogspot.com/2016/01/le-politique-de-lhabitat-en-algerie-le.html>
- TERMIUM Plus*. (2022). Récupéré sur La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.: [https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=habitation+&codom2nd\\_wet=1](https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=habitation+&codom2nd_wet=1)
- Tixier, N. (2008). Morphodynamique des ambiances construites.
- Zazou, L. (2017, septembre 2017). Habitat participatif, une autre façon de bâtir son cadre de vie La participation des habitants alternative à la crise du logement. *MEMOIRE DE MASTER RECHERCHE EN ARCHITECTURE Option: Architecture et*

*environnement.* TIZI-OUZOU: UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI TIZI-  
OUZOU.

## Annexe

### QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Je suis une étudiante en architecture (master 02) à l'université A. MIRA de Bejaia, je m'adresse à vous afin de remplir ce questionnaire de recherche, s'inscrira dans la préparation d'un mémoire de fin d'étude La réussite de ce projet dépend de votre précieuse collaboration. J'ai abordé que sur questions essentielles.

On vous prie de bien répondre aux questions, en vous garantissant votre anonymat ainsi que vos reponses vont être utilisées dans uniquement le cadre de la recherche scientifique.

1. Sexe : Masculin  Féminin
2. Age : [10-20]  [20-30]  Plus de 30
3. Niveau d'instruction :
- Moyen  secondaire  universitaire
4. Situation professionnelle
- Chômeur  ouvrier  manœuvre

Autre ?.....

.....

5. Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

ans  De 1 à 5 ans  de 6 à 10 ans  plus de 10

Toujours habité ici

6. Pourquoi vous avez choisi cet endroit ?

.....  
.....

7. Vous êtes de quelle origine ?

.....  
.....

8. Si l'Etat vous propose un terrain pour reloger dans des habitats participatifs, est ce que vous acceptez ?

.....  
.....

9. Est-ce que vous êtes d'accord pour l'idée de participation ?

.....  
.....

10. Quelle sont les espaces que vous souhaitez avoir dans votre future maison ?

- Chambres
- Salon
- Cuisine
- Cour centrale
- Sanitaires (WC+SDB)
- Jardin

Autres à préciser : .....

11. Quelle sont les espaces communes que vous souhaitez avoir dans votre futur douar ?

- Poste de surveillance de douar
- Parking
- Points de dépôt d'ordure

- Aire de jeux pour les enfants
- Espaces de rencontre pour les jeunes
- Salle communes polyvalents

Autres à préciser .....

12. Si vous déplacer vers le nouveau douar comment vous allez exploiter votre ancienne maison ?

- Jardin potager
- Abri pour les animaux
- Ne pas exploiter

Autre à préciser : .....

**Merci pour votre collaboration**